

"Le MRP vous parle !" n° 100, premier trimestre 2004

SOMMAIRE

	Pages
SOIXANTIEME ANNIVERSAIRE DU MRP. <i>Le Mouvement Républicain Populaire aurait 60 ans à l'automne 2004. Aurait-il encore l'âme de sa jeunesse ? Les frêles espérances d'Etienne Borne en 1954</i>	36 (couverture au dos)
EDITORIAL. Raisons d'espérer, par Jacques Mallet. <i>Comment évoluent les relations Paris- Washington ?</i>	3
ACTUALITES. Le christianisme, clé de la modernité, par Bruno Béthouart. <i>La société de consommation est bien plus efficace dans sa manière de disposer des religions que les athéismes ou les laïcismes.</i>	4
• A Lille, on va fêter les "Géants de la foi". Parmi eux, Fernand Bouxom. <i>Les gens du Nord avaient l'âme MRP.</i>	4
• Petit Journal de notre Collecte. <i>C'est elle qui nous fait vivre !</i>	5
• Au déjeuner annuel de l'Amicale du MRP, le 24 novembre 2003. Nous fûmes 51 au moment de passer à table.	5
• Disparitions. <i>Brusque décès de Fernand Chaussebourg, qui nous avait donné un article de souvenirs sur le Congrès de Versailles de décembre 1953 (voir page 21).</i>	
• Depuis 50 ans, l'abbé Pierre est le plus populaire des Français. <i>Cinq ans de militantisme MRP, cinquante ans de célébrité nationale et internationale.</i>	6 et 35
• C'est devenu courant : des historiens s'adressent à nous. Parmi eux, des universitaires venus du Japon et des Etats-Unis. <i>Pourquoi pas davantage d'universitaires français ?</i>	7
• Aux Semaines Sociales de France de novembre 2003 : l'argent, par Josette Buchou. <i>Débat avec référence à Gandhi</i>	9
• Bulletin d'abonnement et de don au "MRP vous parle!", et de cotisation à l'Amicale	11
IL Y A CINQUANTE ANS-HISTOIRE SECRETE	
• Une étrange affaire. 20 août 1953 : l'éloignement forcé jusqu'en Corse du Sultan du Maroc laisse le Parlement indifférent. <i>Pourquoi ? Très grave, la crise sociale occupe tous les esprits... et Guy Mollet, estimant que la situation est dramatique, propose un mariage SFIO-MRP pour veiller au salut de la République !</i>	12
• Restés secrets jusqu'ici, les débats qui ont animé les 22 réunions tenues par les 114 parlementaires MRP en décembre 1953 (1 au Palais-Bourbon, 21 au Château de Versailles) pour l'élection d'un nouveau président de la République, sont publiés en exclusivité dans ce numéro du "MRP vous parle !"	13 à 20
• Un homme de poids au Congrès. A qui pensez-vous ?	20
• Et si je vous contais Versailles ? par Fernand Chaussebourg. <i>Dans les coulisses, avec les grands acteurs, au milieu des improvisations, des rires et des larmes, avec la sérénité que donne le métier</i>	21
• Après le Congrès : quand il arrive au MRP de régler ses comptes. Le jour où Cayeux et Viatte font voter la défiance aux ministres radicaux de l'Intérieur et de l'Education nationale par l'Assemblée Nationale unanime (621 voix !)... députés radicaux compris !	22
• Quelles leçons tirer du Congrès de Versailles ? <i>Les radicaux passés au scanner</i>	23
• Eux aussi restés secrets jusqu'ici, comme d'habitude, voici les procès verbaux des réunions tenues par le Groupe MRP durant le premier trimestre 1954. <i>Les députés MRP, toujours aussi turbulents, font chaque jour le procès de la majorité gouvernementale à laquelle ils appartiennent et dont ils voudraient se libérer</i>	25 à 33
DANS NOTRE HISTOIRE	
• Michel Debatisse : en 1946 – il a 16 ans – il fait adhérer au MRP 14 habitants de son petit village	34
• Madeleine Perrot : la réforme des structures sociales par la sociologie et la psychologie	34

EN COUVERTURE: UNE AFFICHE MRP DANS LES ANNEES SUIVANT SA CREATION

CE NUMERO A ETE TIRE A 600 EXEMPLAIRES

RAISONS D'ESPERER

2003 a été un "annus horribilis" pour l'Europe. Faut-il rappeler son triste bilan ? Division des Européens sur l'Irak ; crise transatlantique et en particulier franco-américaine qui nous a coûté cher car à Washington on voulait "punir la France" ; violation par la France et l'Allemagne du "Pacte de stabilité", c'est-à-dire des règles de discipline budgétaire accompagnant l'euro ; enfin, échec le 13 décembre du Conseil européen de Bruxelles.

L'année 2004 sera-t-elle meilleure ? On a de sérieuses raisons de l'espérer.

La page de la guerre avec l'Irak est tournée. Les Etats-Unis ont gagné la guerre. Il leur reste à gagner la paix et pour cela ils ont besoin de tous leurs alliés et du concours de l'ONU.

Bush et Rumsfeld ont perdu de leur superbe depuis la démission du chef des inspecteurs qu'ils avaient choisi pour trouver les stocks d'armes de destruction massive qui constituaient, pour eux comme pour Blair, la justification de la guerre. Après des recherches intensives conduites par 1400 experts depuis le 1^{er} avril 2003, le rapport Kay a conclu que les stocks n'existaient pas, de même que la fabrication d'armes nucléaires. Résultat : aujourd'hui l'issue des élections présidentielles américaines est beaucoup plus incertaine...

L'Irak ne constituait pas une menace imminente. Pour le reste, tout le monde est content qu'on se soit débarrassé de Saddam Hussein, abominable dictateur.

Et l'Europe ? Dans le bilan de 2003 il ne faut pas oublier un événement heureux et presque miraculeux : le consensus atteint le 13 juin à la convention présidée par Valéry Giscard d'Estaing sur un projet ambitieux de constitution, permettant de doter l'Europe élargie – dix nouveaux membres vont y rentrer le 1^{er} mai – d'institutions plus efficaces et plus démocratiques et de perspectives d'avenir. Si le projet est adopté sans amendement majeur l'Europe à 25 pourra fonctionner, avec des "coopérations renforcées" entre les pays qui veulent aller plus vite et plus loin. Sinon elle sera ingouvernable.

Les esprits ont évolué depuis l'échec de Bruxelles. Les quelques points de désaccord – notamment avec la Pologne et l'Espagne – n'apparaissent pas insurmontables. Ils portent sur la Commission européenne et sur les nouvelles règles de vote au Conseil des ministres instaurant une double majorité des Etats et des populations, ce qui serait équitable. Mais elles sont moins favorables, **en apparence**, pour l'Espagne et la Pologne que celles du Traité de Nice, particulièrement mauvaises.

A Bruxelles les égoïsmes nationaux ont bloqué tout accord, mais chacun se rend compte aujourd'hui du grave recul qu'entraînerait l'enterrement du projet de Constitution.

Depuis lors, les diplomates sont plus optimistes. Un accord est espéré sinon avant les élections européennes de juin, sous la présidence irlandaise - ces élections doivent être l'occasion d'un grand débat européen – du moins avant la fin de l'année sous la présidence néerlandaise.

Allons plus loin, l'Europe n'a pas besoin seulement de bonnes institutions, elle a besoin d'un projet politique capable de susciter l'adhésion des citoyens et des peuples.

On voit clairement quels en seront les deux objectifs : faire de l'Europe un acteur de la politique mondiale et un partenaire respecté des Etats-Unis. On ne peut faire l'Europe contre les Etats-Unis. Elle ne doit leur être ni hostile ni soumise.

Deuxième objectif : un modèle de développement et de civilisation qui apporte des réponses humanistes aux défis de la mondialisation et au progrès accéléré des technologies.

Encore faut-il que l'Europe ait une identité propre, qu'elle risque de perdre dans son extension à la Turquie.

Des progrès viennent d'être faits, avec le soutien de l'Angleterre, vers la construction d'un embryon de défense européenne. Il faut aussi faire de l'Europe un moteur de la croissance et de l'emploi. Cela exige un taux de change plus modéré de l'euro. Les Américains nous disent : "Le dollar est notre monnaie. Il est votre problème".

Au lendemain du 30 août 1954, après la mise à mort par le Parlement français, sous le gouvernement de Pierre Mendès-France, du projet français de Communauté Européenne de Défense, Raymond Aron écrivait : "L'échec de la CED est la défaite du parti européen. Il ne s'en relèvera pas." Les événements lui ont jusqu'ici donné tort, mais l'union politique de l'Europe, qui existe déjà dans les opinions publiques, comme on a pu le constater pendant la guerre d'Irak, n'en est qu'à ses premiers balbutiements. Une avant-garde fédérale autour de la France et de l'Allemagne est-elle encore possible ? L'entente franco-allemande – qui gagnerait à éviter les rencontres solennelles à Versailles – reste un moteur nécessaire de la grande Europe, même si elle n'est plus suffisante.

Quand Aznar, venu prendre ses instructions à Washington, parle au nom de la "nouvelle Europe", chère à Rumsfeld, c'est dérisoire. Son Europe, celle des égoïsmes nationaux, c'est la vieille Europe ; la "nouvelle Europe", c'est celle de la réconciliation et de la souveraineté partagée. C'est la nôtre : l'Europe de Robert Schuman.

La Constitution européenne offre à l'Europe une nouvelle chance au seuil du XXI^{ème} siècle, peut-être la dernière avant "la grande régression". Saisissons-la !

Jacques Mallet

CHRISTIANISME, CLE DE LA MODERNITE

La laïcité fait l'unanimité dans la France contemporaine : ce mot vient pourtant du vocabulaire ecclésial et sa crédibilité s'appuie sur trois références évangéliques qui ont été, avec plus ou moins de bonheur, mises en pratique au sein des Eglises chrétiennes en Europe.

Comment, en effet, imaginer la lente maturation conduisant à la séparation des pouvoirs politiques et religieux dans la société occidentale sans faire référence à la réponse de Jésus : « Rendez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu » ? Cette formule ouvre l'espace de liberté pour le politique par rapport au religieux, voire même aux philosophies totalitaires. En effet il existe une constante confusion chez les Grecs et chez les Romains polythéistes entre l'amour de la cité et le respect des dieux : Socrate en est la victime emblématique. Les Juifs sont également engagés dans une alliance où, en tant que peuple choisi, « nation sainte », ils ont un lien privilégié avec leur Dieu. La communauté musulmane, l'Oumma, est un ciment fondamental pour l'exercice de la pratique religieuse : en témoigne la difficulté des membres de cette communauté à trouver leurs marques dans les sociétés laïques et sécularisées européennes. Quant aux athéismes d'Etat qui ont sévi durant le XXe siècle soit dans la version nazie soit dans les diverses formes de communismes totalitaires, leur rationalisme et leurs « fondements scientifiques » ne les ont pas, c'est le moins que l'on puisse dire, préservés de la confusion entre l'idéologie imposée et la terreur politique.

Seconde référence issue d'une réponse de Jésus de Nazareth à Pilate : « Mon royaume n'est pas de ce monde ». Là encore, le constat est clair, comme le rappelle saint Augustin, le plus grand théologien chrétien originaire du Maghreb : il est fondamental de ne pas confondre la Cité de Dieu et la Cité des hommes. Certes, au fil des siècles, les sociétés chrétiennes occidentales sont tombées tantôt dans le piège du césaropapisme, qui instrumentalise la religion, tantôt dans celui du sacerdotisme qui fait du politique le serviteur des autorités religieuses : n'en sont pas exempts l'Allemagne et les pays scandinaves dans leurs relations avec les différentes églises protestantes, la Russie dans son rapport avec la religion orthodoxe, le Royaume-Uni et l'anglicanisme, la France, l'Italie, l'Espagne dans leur lien avec l'Eglise catholique. Il n'en demeure pas moins que le texte fondateur est clair : la confusion n'est pas possible et Tocqueville, catholique convaincu, de retour d'Amérique, se réjouit de la situation de liberté des Eglises aux USA et souhaite que ce modèle fasse école en Europe.

"La dernière référence évangélique est tout aussi claire : « nul ne peut servir deux maîtres à la fois : vous ne pouvez servir Dieu et l'argent ». Cette formule a connu une fécondité exceptionnelle dans l'Eglise primitive avec l'émergence des Pères de l'Eglise qui choisissent souvent de bâtir leur vie autour de la recherche spirituelle en renonçant aux biens de ce monde, de même les ordres mendiants qui, au Moyen Age, interpellent la société au nom de « Dame pauvreté ». Qu'en est-il de cette invitation dans les sociétés ultra-consommatrices de confort et d'antidépresseurs ? La société de consommation est bien plus efficace dans sa manière de disposer des religions que les athéismes ou les laïcismes : elle les investit, les contourne, les ignore en fonction des pratiques culturelles et du calendrier des fêtes. Elle s'appuie sur des relais médiatiques qui profitent du système et qui, de temps à autre, se font les chantres de la modernité dans des combats en faveur de groupes de pression bien organisés.

La vraie modernité n'est-elle pas pour le siècle qui vient celle qui rappelle la séparation du politique et des croyances, qui assure la liberté de croire ou de ne pas croire et surtout qui invite au combat en faveur de la dignité de l'homme contre le « veau d'or », celui qui utilise et dénature les valeurs spirituelles au profit de biens marchands ?

Bruno Béthouart

professeur d'histoire contemporaine
à l'université du Littoral-Boulogne I

A LILLE, ON VA FETER LES "GEANTS DE LA FOI"



Parmi eux, Fernand Bouxom

Dans le cadre des grandes manifestations "Lille-2004", le diocèse de Lille organise une présentation de ce qu'il appelle des "Géants de la Foi".

La paroisse populaire de Moulins, un quartier de la ville, a trouvé l'idée excellente ; et le Père Jean-Marie Leuwers, qui en fut le curé, a pensé la traduire au mieux en donnant aux jeunes générations l'exemple de Fernand Bouxom.

Notre ami, décédé en 1991, était né à Wambrechies, dans le Nord, le 9 octobre 1909, et il avait vécu durant plusieurs années dans le quartier de Moulins, avant d'être élu député de la Seine en 1945...

Et c'est lui qui, en 1926, avec le jeune abbé Eugène Ernoult, fonde la première section jociste de France. Il en est le premier président ; il a 17 ans.

Trois ans plus tard, en 1929, cette première section française de la Jeunesse Ouvrière Chrétienne, celle de Moulins, compte 50 membres, qui ont entre 13 et 17 ans. Un vrai miracle !

Le Père Leuwers nous a découverts grâce à Félix Lacambre, un compagnon des grands combats du MRP ; il nous a envoyé des textes sur Bouxom et sur les "Géants de la Foi", que

nous publierons dans notre prochain numéro.

Il nous a demandé quelques documents d'archives pour illustrer ses expositions. Nous les lui avons envoyés aussitôt.

J.P.

N.B. Chaque ville des Flandres a son "géant", personnage symbolique qui préside toutes les fêtes publiques.

Petit Journal de notre Collecte

Notre bulletin est toujours vivant et nous voici même au numéro 100 ! Notre collecte de dons est, elle aussi, toujours aussi vivante, depuis son ouverture à la mi-octobre 1998, il y a 5 ans et 4 mois. Et ceci explique cela ...

Depuis octobre 2003 et jusqu'à la fin de janvier 2004, nous avons reçu de vous **30 dons, dont le total se monte à 892 euros**

Ainsi, depuis l'ouverture de notre collecte, l'ensemble de vos dons de soutien complémentaires de vos abonnements nous ont apporté 44.686 euros..

Merci ! Vous êtes notre souffle vital !

Voici la liste des 26 dons :

• Arthur Anger à Chalifert (Seine-et-Marne)	20	• André Marchand à Bordeaux (Gironde)	17
• Yves Bordes à Compiègne (Oise)	30	• Monique Mestayer à Douai (Nord)	7
• Hervé Chefdeville à Boulogne (Hauts-de-Seine)	7	• Pierre Monceaux à Sceaux (Hauts-de-Seine)	17
• Jean Chéron à Saint-Germain-du-Corbéis (Orne)	17	• André Moutardier à Brinon-sur-Sauldre (Cher)	17
• Lucien Demauge à Sainte-Foy-lès-Lyon (Rhône)	7	• Marc Nicolas à Saily (Ardennes)	12
• François Dubanchet à Saint-Victor-sur-Loire (Loire)	17	• Jacques Parini à Meudon (Hauts-de-Seine)	113
• Jacques Dubois à Boulogne (Hauts-de-Seine)	7	• André Petit à Eaubonne (Val-d'Oise)	67
• Denis Eclache à Paris	2	• Claude Pinta à Vincennes (Val-de-Marne)	17
• Julienne Fagon à l'Hay-les-Roses (Val-de-Marne)	2	• Louis Potus à Voiron (Isère)	17
• Hélène Fontanet à Paris	50	• Lucien Prudhomme à Vitry-s/Seine (Val-de-Marne)	100
• Georges Garguilo à Sète (Hérault)	17	• Henri Rampal à Marseille	47
• Maxime Glaume à Saint-Jean-de-Braye (Loiret)	17	• Henri Sportès à Paris	17
• Bernard Guyomard à Paris	100	• Charles Tichet à Paris	20
• Léon Lapra à Lyon (Rhône)	27	• Gérard Tribble à Mulhouse (Haut-Rhin)	67
• Jean Laurent à Valence (Drôme)	20		
• André Maigné au Kremlin-Bicêtre (Val-de-Marne)	17		
		Total	892 euros

Au déjeuner annuel de l'Amicale du MRP le 24 novembre 2003 NOUS FUMES 51 AU MOMENT DE PASSER A TABLE

Cinquante et un ! C'est un beau chiffre pour une Amicale dont beaucoup de membres, en raison du temps qui passe, ont de grosses difficultés à voyager et à se déplacer.

Nous nous sommes retrouvés, comme l'année précédente au 101 rue de l'Université, à Paris, dans une grande salle du restaurant de l'Assemblée Nationale. C'est notre président, Jacques Mallet, qui a présidé le repas. L'accueil avait été assuré, avec leurs sourires habituels, par Henri Sportès, Christiane Henry et Marie-Thérèse Garde.

Nos anciens parlementaires se font rares dans nos réunions. Il y avait toutefois parmi nous comme d'habitude un fidèle parmi les fidèles : Philippe Farine, ancien député MRP des Basses-Alpes, accompagné de son épouse Jeannine. Ce qui nous rappelait la "grande époque", celle des débuts du MRP, quand les militants mariés adhéraient en couple, parce que leur engagement politique commun leur paraissait aller de soi comme l'engagement attaché au mariage lui-même.

A l'année prochaine !

DISPARITIONS

Nous avons appris avec peine le décès de nos amis :

- Marie-Thérèse Fagart-Chancrin, décédée le 12 novembre 2003 à l'hôpital Saint-Joseph à Paris et inhumée au cimetière du Grand-Serre (Drôme) ; elle fut présidente du "Sillon catholique" et animatrice de "L'âme commune".
- André Marchand, professeur retraité, à Bordeaux décédé le 2 novembre 2003.
- Georgette-Marcelle Melchior, née Chambroy (à Evry, Essonne), décédée le 13 février.

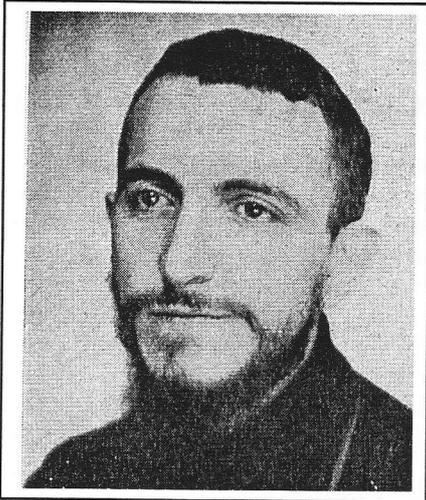
FERNAND CHAUSSEBOURG EST DECEDE LE 20 FEVRIER

Avec une profonde émotion, nous apprenons, au moment de boucler ce numéro, le décès de Fernand Chaussebourg, foudroyé par un cancer insoupçonné et découvert trop tard. Il avait 82 ans.

Ses obsèques ont été célébrées le 25 février en l'église abbatiale de Saint-Savin et il a été inhumé dans le cimetière voisin de Saint-Germain-sur-Gartempe (Vienne).

A Paris, le 17 mars à 19 heures, une messe d'intention sera dite pour lui en l'église Saint-Léon, place du Cardinal Amette (15è).

Depuis 50 ans L'ABBE PIERRE EST LE PLUS POPULAIRE DES FRANCAIS



Il a 33 ans quand il est élu député MRP de la Meurthe-et-Moselle

Pendant deux mois, de la mi-décembre 2003 à la mi-février 2004, des centaines de journaux – souvent avec des cahiers ou des numéros spéciaux, sur des milliers de pages-, ont traité de la carrière, et de l'actualité toujours présente et toujours inachevée, de l'abbé Pierre... En remontant à ses origines familiales, à son enfance, à son adolescence, à son ordination de prêtre catholique, à sa participation à la Résistance, à son entrée au MRP et dans la politique, à son mandat de député de 1945 à 1951 – quelques journaux, tels Le Monde, La Vie, la Croix, ont précisé qu'il était militant du MRP – à son "insurrection" contre la misère en 1954, à Emmaüs... pour expliquer finalement pourquoi, après un demi-siècle, il revenait aujourd'hui à son point de départ dans ses activités publiques.

Ce phénomène médiatique spontané, gratuit, s'explique sans peine : le personnage abbé Pierre et son histoire constituent un exploit historique, un record absolu, dans le domaine, peu fréquenté à notre époque, du don de soi.

Jacques Parini

L'hebdomadaire "La Vie" a publié en janvier un numéro hors-série (n° 14) sur l'abbé Pierre. Son titre : "1954-2004 : Abbé Pierre, l'insurgé. Les 50 ans de lutte contre l'exclusion du plus populaire des Français".

En vente dans toutes les librairies au prix de 6,90 euros.

L'appel du 1^{er} février 1954

"Mes amis, au secours ...

"Une femme vient de mourir gelée, cette nuit à trois heures, sur le trottoir du Boulevard Sébastopol, serrant sur elle le papier par lequel, avant-hier, on l'avait expulsée ...

"Chaque nuit, ils sont plus de 2000 recroquevillés sous le gel, sans toit, sans pain, plus d'un presque nu. Devant l'horreur, les cités d'urgence, ce n'est même plus assez urgent !

"Ecoutez-moi : en trois heures, deux premiers centres de dépannage viennent de se créer : l'un sous la tente au pied du Panthéon, rue de la Montagne Sainte-Geneviève ; l'autre à Courbevoie. Ils regorgent déjà, il faut en ouvrir partout.

"Il faut que ce soir même, dans toutes les villes de France, dans chaque quartier de Paris, des pancartes s'accrochent sous une lumière dans la nuit, à la porte de lieux où il y ait couvertures, paille, soupe, et où l'on lise sous ce titre "Centre Fraternel de Dépannage", ces simples mots : "Toi qui souffres, qui que tu sois, entre, dors, mange, reprend espoir, ici on t'aime".

"La météo annonce un mois de gelées terribles. Tant que dure l'hiver, que ces centres subsistent, devant leurs frères mourant de misère, une seule opinion doit exister entre hommes : la volonté de rendre impossible que cela dure. Je vous prie, aimons-nous assez tout de suite pour faire cela. Que tant de douleur nous ait rendu cette chose merveilleuse : l'âme commune de la France. Merci !

"Chacun de nous peut venir en aide aux "sans-abri".

Il nous faut pour ce soir, et au plus tard pour demain :

5000 couvertures,

300 grandes tentes américaines,

200 poêles catalytiques.

"Déposez-les vite à l'hôtel Rochester, 92 rue de la Boétie.

Rendez-vous des volontaires et des camions pour le ramassage, ce soir à 23 heures, devant la tente de la montagne Sainte-Geneviève.

"Grâce à vous, aucun homme, aucun gosse ne couchera ce soir sur l'asphalte ou sur les quais de Paris. Merci !"

(Lu par l'abbé Pierre au micro de Radio-Luxembourg, rue Bayard à Paris, le 1^{er} février 1954 à 13 heures 30).

Ci-dessous extrait du "Monde" des 1^{er} et 2 février 2004.

La mondialisation de la fraternité

Cinquante ans après la fondation par l'abbé Pierre des communautés Emmaüs, le mouvement est implanté dans trente-sept pays, sur quatre continents. Témoignages de responsables de l'association, pour lesquels ce mouvement est «une autre façon de combattre la pauvreté, d'en finir avec la charité classique».

C'est devenu courant : DES HISTORIENS S'ADRESSENT A NOUS

Des enseignants, des étudiants, des chercheurs, des écrivains, des journalistes, en nombre croissant désormais, s'adressent à nous pour découvrir ou mieux connaître le Mouvement Républicain Populaire.

Le vent est encore faible mais il enfle, surtout quand il vient de loin.

Nous l'avons senti se lever quand Yohei Nakayama, professeur d'histoire politique et sociale à l'Université de Tokyo, arrivé à Paris pour un séjour d'études dans les années 90, est venu nous interroger sur "le MRP", sujet d'un livre qu'il entreprenait d'écrire à l'adresse du public japonais. Nous lui avons ouvert nos archives et nos mémoires. Il est revenu à Paris (et dans d'autres villes universitaires françaises) plusieurs fois et il a participé à certaines de nos réunions. Il a publié son livre, en japonais. Il est depuis plusieurs années membre de notre amicale et abonné à notre bulletin "Le MRP vous parle!" Il en a la collection complète. Il nous écrit régulièrement.

Au printemps 2003, nous avons reçu Arthur Plaza, étudiant boursier à New-York. Il avait choisi, en accord avec son professeur d'histoire à l'Université, le même sujet que Yohei Nakayama : le MRP. Avant notre rencontre, il avait déjà passé quelques centaines d'heures à dépouiller les archives et à lire des ouvrages, mais, comme Nakayama, il voulait avoir en main, en plus, tout ce qui était resté secret dans les discussions internes. Grâce à notre "Histoire secrète", nous ne l'avons pas déçu. Il est reparti pour New-York avec nos trente cinq derniers numéros dans ses bagages, il nous a envoyé une lettre dès son arrivée pour nous remercier et nous annoncer son retour à Paris au printemps 2004.

Durant l'été et l'automne 2003, à Paris, un "professeur associé" de l'université Kagawa à Takamatsu, au Japon, Atsushi Fujii, spécialiste de l'histoire politique de l'Occident, faisait des recherches dans les sites d'archives et les bibliothèques sur "la vie politique française pendant la guerre d'Algérie".

S'agissant de la période de la Cinquième République, il trouvait une documentation abondante, même surabondante. En revanche, dès qu'il remontait à la Quatrième République (1954-1958), il ne trouvait pas dans ses recherches tout ce qui lui eût permis de suivre l'évolution de la crise et surtout de percer les mystères de ce monde politique désarmé par un événement qui l'avait surpris alors qu'il l'avait lui-même rendu inévitable par ses erreurs et ses défaillances. Informé de notre existence, il nous confia son espoir : trouver des documents restés secrets et probablement plus explicites que les documents déjà publiés, afin d'en savoir plus et de faire progresser l'analyse de cette période de l'histoire de France. S'agissant du MRP, il tombait bien, grâce à notre "Histoire secrète" ; à ceci près que l'exploitation des procès-verbaux des réunions du Groupe MRP entre 1954 et 1962 n'était pas encore faite (nous en étions à l'été 1953)...

Lors de notre entretien, en septembre, il prit des notes durant deux heures. Il nous affirma que le monde universitaire japonais s'intéressait beaucoup à "l'histoire de France" et à la culture française. Nous avons préparé à son intention, durant la semaine précédente, la collection (en photocopie) des procès-verbaux des réunions du Groupe MRP où l'on a discuté de l'Algérie de 1954 à 1962 (soit 125 procès-verbaux sur 1200 au total). Nous avons pu ainsi la lui donner "en avant première" ; il est seul aujourd'hui - avec nous -, à posséder ces documents. Il

nous a remerciés comme un Japonais sait le faire et nous a demandé de l'abonner au "MRP vous parle !"

Plus près de nous que Tokyo ou New-York, il y a "la France profonde", où Michel Gaignard, enseignant dans la Sarthe, a entrepris de réaliser un mémoire d'histoire contemporaine, en contrat d'étude avec l'Université du Maine, au Mans.

Le sujet de cet ouvrage, achevé en septembre 2003, c'est "Jean Letourneau, député et ministre sarthois".

Son principal intérêt c'est la découverte - ou la redécouverte pour les anciens -, de l'homme Jean Letourneau : "Une jeunesse dans la France des années 20 - De l'ACJF aux Nouvelles Equipes Françaises - De la Résistance à l'essor du MRP - La tentative d'enracinement local - L'activité parlementaire - L'action ministérielle - La défense de la présence française en Indochine - Fidélité aux hommes et aux idées" (126 pages, plus 21 pages d'annexes avec documents et photos, où est décrite l'action locale de Jean Letourneau, oubliée aujourd'hui sauf dans le département de la Sarthe).

S'agissant de l'action politique de Jean Letourneau au sein du Groupe MRP, Michel Gaignard n'a trouvé de réponses à ses questions qu'en se reportant aux procès-verbaux des réunions que nous avons publiés jusqu'ici dans le bulletin "Le MRP vous parle !" Nous lui en avons donné une collection à l'issue de notre entretien, en 2002.

Plus récemment, en décembre 2003, nous avons reçu Fahmi Ayadi, qui prépare un DEA, à Paris V-Sorbonne, sur "les sciences de l'Education", avec référence à l'évolution politique et législative française dans ce domaine depuis la Libération.

Il avait trouvé à l'Ours, où le Parti socialiste conserve les archives de la SFIO, les procès-verbaux des réunions du Groupe socialiste à l'Assemblée Nationale durant la Quatrième République. L'idée lui vint, naturellement, de chercher s'il existait un service d'archives MRP où il pourrait trouver l'équivalent. C'est ainsi qu'il nous découvrit et vint nous voir, en décembre dernier. Tout était prêt pour lui, sur les décrets Poinso-Chapuis, la loi Barangé ...

Et comme le mois de décembre est le mois des cadeaux, cette bonne nouvelle ne fut pas la dernière de l'année : Jérôme Cotillon, chargé de cours à Paris III-Sorbonne et intéressé par "le personnel politique et parlementaire pendant la seconde moitié du vingtième siècle", vint lui-même jusqu'à nous chercher les 36 derniers numéros de notre bulletin.

Il avait appris notre existence par l'un de ses confrères, Gilles Le Béguec, professeur d'histoire contemporaine à Paris X-Nanterre, qui lui avait confié quelques-uns de nos bulletins, "dont je mesure l'excellente tenue", nous écrivait-il dans une lettre envoyée en octobre.

Autre visite, peu avant Noël : celle d'une jeune journaliste de l'hebdomadaire "La Vie", en quête d'informations et d'anecdotes sur l'action et le rôle politique de l'abbé Pierre durant son mandat de député de 1945 à 1951.

Durant ces mêmes années, nous avons répondu aussi aux questions que nous posaient des universitaires, des journalistes et même un réalisateur de films, sur le MRP, ses élus, certains événements précis et pas forcément sur ses débats politiques internes.

En voici quelques exemples.

En novembre 1997, Germaine Touquet, membre du Bureau de l'Amicale du MRP et lectrice attentive de son bulletin, a participé au colloque organisé à Marseille par l'association "Les femmes et la ville" et animé par une universitaire, Yvonne Knibieller, sur le rôle politique et social de Germaine Poinso-Chapuis. Les travaux de ce colloque et les documents préparatoires ont été regroupés dans un ouvrage intitulé "Germaine Poinso-Chapuis, femme d'Etat", publié en 1999 par Edisud, La Calade 13090 Aix-en-Provence.

En 1999, Bruno Béthouart, lui aussi lecteur attentif de notre bulletin, professeur d'histoire contemporaine à l'Université du Littoral-Boulogne, a achevé son ouvrage sur "des syndicalistes chrétiens en politique 1944-1962", où il fait les "portraits croisés de Paul Bacon, Louis Beugniez, Jules Catoire et Robert Prigent" (Presses universitaires du Septentrion, BP 199, 59654 Villeneuve d'Ascq cedex).

En 2000, "La Vie", avec ses moyens de diffusion considérables, a sorti un numéro hors série sous le titre "Ces chrétiens qui ont fait l'Europe. -Il y a 50 ans, Robert Schuman..." Ouvrage réalisé avec la participation de plusieurs membres du Bureau de l'Amicale.

Le samedi 1^{er} mars 2003, l'Institut Marc Sangnier a organisé une grande réunion privée (Jacques Delors était présent) au Forum des Halles à Paris, pour la première projection du film "Marc Sangnier, le sillon de l'Europe", réalisé par "Les Films du Capricorne", 76-78 avenue des Champs Elysées 75008 Paris (voir "Le MRP vous parle!" n° 97). Le directeur de cette société, Ghislain de Place, nous avait demandé une documentation sur "Marc Sangnier et le MRP" que nous lui avons adressée aussitôt.

Parmi nos abonnés, il va de soi, nous avons quelques universitaires fidèles (certains ont même adhéré à l'amicale) : Jacques Baudet à Angoulême, Jean-Jacques Becker à Paris, Bruno Béthouart à Boulogne, Jean Chélini à Aix-en-Provence, Laurent Ducerf à Nevers, Jean-Dominique Durand à Lyon, Yves-Marie Hilaire à Lille, Gilles Le Béguet à Paris, Jean-Marie Mayeur à Paris, Yohei Nakayama à Tokyo, Norbert Olszak à Strasbourg.

Qui nous fait connaître ?

Mais quel est donc le bon petit diable qui nous envoie ces chercheurs en quête de vérités et de secrets sur la Quatrième République et le MRP ? Il y en a plusieurs. Les voici dans l'ordre du mérite (du moins à nos yeux mais le concours reste ouvert) :

- la Fondation nationale des sciences politiques (son Centre d'histoire de l'Europe du vingtième siècle), 44 rue du Four 75006 Paris (tél : 01 44 39 39 85) ;
- l'Institut Marc Sangnier, 38 boulevard Raspail 75007 Paris, (tél : 01 45 48 77 70) ;
- des professeurs d'histoire (surtout quand ils cherchent des sujets de diplôme ou de thèse pour leurs étudiants) ;
- le Hasard, grand personnage qui peut beaucoup quand il le veut.

Est-ce dire que nous sommes satisfaits ?

Absolument pas ! Nous sommes loin du(bon) compte !

Et vous, amis lecteurs, qu'en pensez-vous ? Si vous connaissez un enseignant ou un étudiant en histoire politique contemporaine, dites-le nous ...

Jacques Parini

o o
o

L'Histoire... en à peu près

Petit billet qui n'est pas adressé aux personnes citées dans l'article précédent.

Dans le dernier Petit Larousse Illustré (édition 2004) :

- Dans l'article Bidault : "il fut président du Conseil (1949-1950)". C'est exact mais incomplet : Bidault fut aussi, de juin à décembre 1946, à la fois chef du gouvernement et chef de l'Etat, puisque la nouvelle Constitution n'étant pas encore adoptée par la seconde Assemblée Constituante, il n'y avait pas de président de la République. C'est Bidault, sous sa signature, qui promulgua le 27 octobre 1946 la Constitution de la Quatrième République.
- Dans l'article MRP : "il devint en 1945 le premier parti politique français". Non ! Lors de l'élection de la première Constituante, le 21 octobre 1945, c'est le Parti communiste qui arrive en tête. Le MRP lui prend sa place le 2 juin 1946, à l'issue de l'élection de la seconde Constituante ; succès qui vaut au MRP d'occuper Matignon pour la première fois, avec Bidault.

Dans la culture française, l'histoire politique n'arrive pas à retrouver ses couleurs ...

Ni à prendre le temps de vérifier !

Dans "La Croix" des 27 et 28 décembre 2003, on commente les mesures prises par le Gouvernement pour améliorer le régime des prestations familiales, notamment l'octroi d'une prime au premier enfant ; ce serait, d'après le commentateur, l'aboutissement tardif mais heureux d'une proposition de loi du député de la Meurthe-et-Moselle Henri Grouès (l'abbé Pierre), qui n'aurait pas eu de suite ...

Erreur ! En 1946, déjà, il existait une prime au premier enfant, payée en deux fois dans les mois qui suivaient la naissance. Et le ministre de la Santé publique et de la Population s'appelait Robert Prigent.

Dans le même cahier de "La Croix" - consacré à l'abbé Pierre-, on expose que, déçu par la politique, celui-ci ne se représenta pas aux élections législatives de juin 1951.

Deuxième erreur !

Aux législatives de 1951, en Meurthe-et-Moselle, soutenu par une forte équipe de la CFTC, l'abbé Pierre prit la tête d'une liste des "Intérêts démocratiques". Malgré un score honorable (21.804 voix), il ne fut pas réélu. En juin 1946, à la tête de la liste MRP, il avait obtenu 49.270 voix et avait été réélu. (*La Croix a publié notre rectificatif dans son numéro du 26 janvier*).

A la radio et à la télévision, dès qu'il s'agit d'histoire, les approximations abondent. Et les personnages politiques que l'on y invite ne sont pas toujours plus précis que les présentateurs.

Le 21 août 2003, France-Inter, dans son émission matinale, dialogue avec Paul Quilès sur la lente construction de l'Europe.

Ancien élève de Polytechnique, personnage important du Parti socialiste, député de Paris puis du Tarn, ministre dans plusieurs gouvernements, Paul Quilès parle, en bien, de la CED, que l'Assemblée a rejetée en août 1954. "Sous la pression des communistes et des gaullistes", précise-t-il.

Il y a du vrai dans cette précision, à ceci près tout de même que, sur les 105 députés socialistes, 53 ont voté contre et 50 pour !

L'honorable Paul Quilès est d'ailleurs l'auteur d'un ouvrage, publié en 1985 et intitulé : "La politique n'est pas ce que vous croyez".

On veut bien le croire.

J.P.

Aux Semaines Sociales de novembre 2003

L'ARGENT

Au Palais de la Mutualité, à Paris, les soixante-dix-huitièmes Semaines Sociales se sont déroulées du 14 au 16 novembre 2003, sous la présidence de Michel Camdessus.

Le sujet était vaste et très actuel : l'argent.

Josette Buchon, membre du Bureau de l'Amicale du MRP, y assistait. Elle nous en fait ici un compte rendu partiel.

"Le veau d'or est toujours debout" (Faust de Gounod¹) Nul ne peut servir deux maîtres à la fois, Dieu et l'argent" (Mat 6.24).

Méphisto et Jésus Christ cadrent en deux lignes les données du problème. Le choix paraît relativement simple. Pourtant, après trois jours de réflexion, de cheminement, exposé après exposé, témoignage après témoignage, carrefour après carrefour, seule la complexité de l'approche émerge et va jusqu'à brouiller les pistes les plus claires. Vous avez compris ; mal ne peut tôt ou tard éviter la confrontation avec l'argent, dans la vie quotidienne, les familles, les entreprises, les Etats, la politique, le Monde et même l'Eglise.

Mais, d'abord, de quoi parle-t-on ? L'histoire de l'argent vaut le détour, même en raccourci. C'est Jean Boissonnat qui l'a rappelée : au cours des millénaires tant son aspect physique que son utilisation ont évolué. A l'origine il s'agissait de "têtes de bétail" (d'où capita > capital > capitalisme). Puis vinrent les coquillages (abstraction par rapport au bétail : ils ne se consomment pas). Ensuite est venu le métal (argent, bronze et or, ce "métal mythique"). Au début, on le pesait, ensuite on l'a fractionné, enfin on l'a poinçonné. Ainsi, la monnaie apparaît. Le Pouvoir, l'Etat peut imprimer sa marque. Avec l'empire d'Alexandre apparaît le "statère", première monnaie mondiale. Rome, perfectionne l'outil et met en place un système monétaire placé sous la protection de la déesse Junon moneta. Au 13^e siècle, un pas de plus est franchi : Marco Polo revient de Chine où il a découvert le monde du papier monnaie et transmet la nouvelle "Les Chinois acceptent d'être payés avec du papier". L'Europe l'adopte au 18^e siècle.

A partir de ce moment, l'utilisation de l'argent, son statut et sa fonction, évoluent. D'étalon, d'instrument de mesure, d'épargne, de paiement, de liquidité, il devient un outil de développement industriel. Les prêts, destinés précédemment à permettre aux particuliers de payer leur dette, sont consentis pour créer des entreprises. La notion de risque, de pari sur des productions à venir, intervient. Les Etats frappent la monnaie, garantie par des réserves d'or. Pendant toute cette période, l'argent restait dans la "limite territoriale" des particuliers, des entreprises, des banques, des Etats. Mais, depuis 1960, avec le développement des communications, l'argent circule grâce à de simples jeux d'écriture, et peut produire de l'argent. Le financier, spécialiste de la gestion de l'argent, fait de l'argent en misant sur "le risque", lequel à son tour devient une marchandise. L'argent parcourt pratiquement librement la planète. Les Etats de même que les banques ont peu de moyens de contrôle.

L'argent et les religions

Autre caractéristique de l'argent : la méfiance ou la suspicion qu'il soulève chez les sages ou les mystiques : par exemple, pour Saint Augustin trois grandes passions habitent l'homme : le pouvoir, le sexe et l'argent. Est-ce pour autant qu'il faille continuer à penser que dans la tradition biblique l'argent est considéré comme un mal ? La considération dont jouissent les grandes figures bibliques au regard de Dieu laisse penser que non : Abraham, "riche en troupeaux, en or et en argent" (gn 13.2) ; Jacob "s'enrichit énormément" (gn 36.7) ; Job "homme intègre et droit, avait 7000 brebis, 3000 chameaux, 500 paires de bœufs, 500 ânesses. C'était le plus fortuné de tous les fils de l'Orient" (job 1.1). Booz "un homme fort riche" (ru 2) mais, ses greniers semblaient des fontaines publiques" (Victor Hugo). Dans le 1^{er} testament, l'homme qui acquiert des richesses "est béni, aimé de Dieu". Toutefois les prophètes dénoncent l'argent qui rompt la fraternité parce que "certains s'enrichissent au détriment des autres et au lieu de servir l'homme l'asservit, "le marchandise" dirait-on aujourd'hui.

Alors, que s'est-il passé pour que l'argent engendre convoitise et méfiance ? Le deuxième testament est moins conciliant et a des formules plutôt abruptes " : Malheur aux riches" (St Luc ch 10)" et "heureux les pauvres" (St Luc ch 13). Il faut admettre que l'argent a deux faces : Pierre Vivaret le souligne : Jésus, le Christ, a rencontré l'argent à son arrivée : les mages sont venus avec de l'or, de l'encens et de la myrrhe", puis, à la fin : "les 30 pièces d'argent échangées contre de faux témoignages pour le livrer".

Les religions ont tenté des interprétations. Les richesses ne sont ni bonnes ni mauvaises. Tout dépend du mode d'acquisition et du mode d'utilisation. L'attitude des chrétiens, protestants et catholiques, ou des musulmans présente des approches tantôt différentes tantôt similaires. Mais avec le temps la méfiance et les divergences s'estompent².

Quels sont aujourd'hui les lieux du débat concernant l'argent ? Quand le met-on au service de Dieu c'est-à-dire de la fraternité et de la solidarité ? Quand sert-on l'argent, c'est-à-dire le besoin d'être reconnu pour ce que l'on "possède" et non pour ce que l'on "est" ?

L'argent dans la famille

Première difficulté : dans le couple. On s'aime. Est-ce pour ce que l'on est ? Ou est-ce pour ce que l'on a ? Celui qui a les meilleurs revenus cherchera-t-il à exercer un pouvoir sur l'autre, à le mettre à son service ? Les revenus seront-ils mis en commun ou chacun va-t-il garder son salaire ou ses biens au point d'entrer en compétition ? Les dépenses seront-elles partagées à égalité entre les époux ou une partie sera-t-elle affectée à l'un et une autre partie à l'autre ? Et si l'un ou l'autre rencontre des difficultés (maladie, chômage, etc...) l'amour ou la volonté d'aimer seront-ils plus forts que les tensions résultant des déséquilibres apportés par l'argent ou le manque de moyens ? Enfin, quelle part sera réservée au don, à la solidarité avec les plus démunis ? Pour les couples ayant un peu d'expérience, ces problèmes doivent être discutés avant toute prise d'engagement sérieux.

² Cf. La Croix, vendredi 17/10/03. Ce journal, en vue de la préparation des Semaines Sociales a consacré cinq semaines à une enquête sur l'argent.

¹ Pendant que Moïse est parti sur la montagne chercher les tables de la loi, (tu n'aimeras que Yaveh et lui seul, tu ne tueras point), le peuple Hébreu réclame à Aaron (frère de Moïse) un Dieu. Celui-ci, pour les satisfaire, récupère les bijoux des femmes avec lesquels il moule "un veau" que le peuple vient adorer. Moïse, de retour, entre dans une grande colère, désespéré par l'infidélité de son peuple, casse les tables de la loi (Ex-38).

Deuxième difficulté : l'argent des enfants. Tout le monde est d'accord, l'éducation à l'usage de l'argent se fait dès l'enfance. Mais les pratiques diffèrent ; pour certains parents, l'argent donné aux enfants est gratuit. Sans contre partie. Sans demande de justification quant à l'usage. Pour d'autres, seule la participation des enfants aux travaux de la maison justifie une "rétribution". D'autres adoptent des solutions mixtes, à discuter en famille. Une question importante demeure : le montant de l'argent de poche. Permettra-t-il à l'enfant de se situer comme supérieur à ses compagnons ? Ou restera-t-il dans "la norme". Quant à l'argent de poche des adolescents, tout concourt à préconiser qu'il soit gagné en contrepartie d'un travail. N'est-ce pas une éducation ou un apprentissage au principe selon lequel l'argent "se gagne" et n'est pas le résultat des jeux de hasard ou de l'assistanat ? Toutefois, l'adolescence ou la post-adolescence est également la période où le jeune peut offrir gratuitement son temps, par exemple pour l'encadrement des plus petits dans les camps ou le brancardage des handicapés, etc.

Troisième difficulté : la succession. Pour les parents, c'est le temps du dépouillement. Mieux vaut préparer le départ que laisser les enfants régler entre eux le problème de la répartition des biens si chargés d'affectivités et parfois de convoitise ou d'envie. Ce don est-il assorti d'un message sur la transmission de valeurs ? L'expérience montre que les donations anticipées se pratiquent de plus en plus et peuvent être l'occasion d'un débat. Ainsi toute mésentente future peut être évitée.

L'argent et l'entreprise

La principale mission d'une entreprise pour Henri de Castries (président du directoire du groupe AXA) est de produire des biens ou des services. Pour cela l'entreprise a besoin de capital, du travail et des acheteurs (des clients). La répartition des richesses produites doit donner satisfaction aux trois parties : les **apporteurs de capitaux ou la communauté des actionnaires** qui souvent ont économisé pour pouvoir investir, prennent des risques et attendent une rémunération en retour ; les **travailleurs (salariés ou associés)** grâce à qui (compétence, temps, énergie, créativité, etc) la production peut être mise sur le marché ; le **client** qui doit trouver le produit à des prix compétitifs pour l'acquérir.

Cela est vrai pour la multitude des entreprises artisanales, mais qu'en est-il des multinationales ? Le principe reste le même. Ce qui change ce sont les dimensions et ce qui pose problème est leur localisation (ou délocalisation dans ou à l'extérieur du pays d'origine) et le montant du salaire des dirigeants. Les choix sont-ils faits en référence à l'argent (au profit) ou au développement d'une région, d'un pays, des personnes ? C'est dans ce domaine que les actionnaires peuvent jouer un grand rôle, en optant pour des "*choix éthiques*". Tous ceux qui placent leur argent dans des titres sont concernés. Les exemples existent de compagnies pétrolières obligées par les "actionnaires" de détourner des oléoducs, pour ne pas détruire des villages de brousse et en chasser les populations. Les clients aussi peuvent avoir une attitude responsable en préférant les produits du "*commerce équitable*" (café, vêtements, etc) aux produits issus de la seule loi du profit.

Des entreprises de développement solidaire ont fait leur apparition depuis une trentaine d'années. Elles permettent à des sans emploi (parfois SDF) de se réhabituer aux rythmes de travail, d'acquérir une compétence et de trouver un emploi dans des entreprises normales. Citons : les chiffonniers d'Emmaüs, les sociétés coopératives d'intérêt collectif (www.scic.coop), les pôles d'entreprise "*d'économie de communion*" créés et animés par les Focolari. Il existe aussi des **associations d'appui aux créations d'entreprises** par (et pour) les érémites ou les chômeurs telle *l'Association pour le droit à l'initiative économique* (l'aidé) présidée par Maria Nowak (La Croix 3/11/03) ; et des **associations de contrôle des entreprises**. Citons VIGEO (*Agence de notation sociale et environnementale des*

entreprises) présidée par Nicole Notat. Cette association a créé un label de bonne gouvernance basé sur des critères extra financiers tels que : place des syndicats, l'investissement responsable, développement durable, commerce équitable ...

L'argent, la politique et l'économie

"Tout se vend tout s'achète" : les embryons, les hommes, les femmes, les enfants, les armes, l'eau, la nature, la culture ..." Philippe Maystadt. Ici nous entrons dans la jungle de l'économie, du bien commun. Tout l'art du politique est de le gérer, en faisant si possible des choix éthiques. Ne doit-il pas exister une sphère de la dignité humaine. ? Tout n'est pas marchandise. Travailler à retisser un lien social là où règne la marchandisation. Tout le monde y est convié. Et l'argent ? Toujours là. Pour la réflexion Patrick Vivaret, distingue la monnaie de l'argent. La monnaie à double face ; monnaie comme moyen et monnaie comme fin. La monnaie comme moyen favorise les échanges, elle pacifie les rapports humains. La monnaie comme fin, (quand on croit qu'elle a une valeur par elle-même) devient fétiche, devient de l'argent. Sa possession entraîne de la violence dans les rapports sociaux. Et entraîne à la limite une maladie psychique apparentée à la toxicomanie. Cela est vrai pour les personnes mais aussi pour les sociétés.

Il est donc important de s'interroger sur la situation de notre planète : la fortune de 222 personnes physiques est équivalente aux revenus cumulés de 2 milliards et demi d'être humains (source Nations Unies). Dans le monde 3 milliards d'être humains n'ont pas accès au système bancaire. Or, la monnaie change les potentialités en réalités...Aux Etats-Unis, le rapport entre les biens et services effectivement échangés de la monnaie en circulation est de 1 à 40.

Ce trop plein, couplé à l'existence de paradis fiscaux qui permettent de substituer de l'argent à l'impôt (normalement employé pour un développement commun) crée de graves distorsions entre les personnes et les Etats. Donc génèrent de graves tensions. Autre citation : *« Il y a assez de ressources pour nourrir toute la planète, mais il n'y en a pas assez pour satisfaire le désir de possession de toute la planète »* (Gandhi). La Banque Mondiale constate que l'on peut avec 50 milliards de dollars par an éradiquer la faim sur toute la planète et permettre à tous l'accès à l'eau potable ; on n'y consacre que 6 milliards alors que l'on met 10 fois plus en publicité. Et, pour terminer, une citation remarquable à Johannesburg dans les débats sur le développement durable : *« La maison brûle, pourquoi regarder ailleurs ? »* dit Jacques Chirac.

Le politique : pour une gouvernance mondiale

Normalement, c'est le politique qui a autorité pour commander et non l'argent. Encore faudrait-il qu'une direction, une orientation soient définies. Interrogeons-nous : si toute l'activité humaine peut-être une marchandise, comment préserver la sphère de la dignité humaine ? Pour conduire des décisions en ce sens, Philippe Maystadt propose *« quatre utopies à mettre en œuvre sur toute la planète :*

- *taxe sur les exportations d'armes ;*
- *mise en place d'un concept universel de service public (service à tout public) ; il comprendrait les postes, les communications, le droit à l'eau, le respect de l'environnement ;*
- *la sauvegarde de la culture ;*
- *mise en place d'un système de distribution de soins et médicaments. »*

Ces domaines dépassent les frontières de l'Etat Nation. Ils ne peuvent reposer que sur le sens de la responsabilité mondiale. Paul VI avait déjà suggéré *« la création d'une autorité publique à compétence universelle »*. Pour cela, ce qui se passe au Forum social européen n'est pas négatif. On voit naître une "*internationale sociale*" dont l'objectif est de retisser du lien social. *Le Politique doit s'appuyer sur les citoyens pour reconstruire un monde en commun avec les autres »*.

Mais dans la mesure où, l'argent est le nerf de la politique face à l'argent, le politique peut-il quelque chose ? Dominique Strauss Kahn, en praticien expérimenté, assure : « Si la politique est fondée sur les valeurs, on peut avancer ». Mais « quatre lignes rouges à ne pas franchir : le financement de la vie politique par les entreprises, laisser les grands besoins et services sociaux au « marché, admettre que les inégalités soient nécessaires à la croissance économique, refus de respecter la transparence pour les salariés et les actionnaires ».

Dans cette visée d'organisation solidaire planétaire pour faire face à la concentration du pouvoir financier résultant de la financiarisation de l'économie, Michel Camdessus rappelle le rôle primordial des citoyens : d'abord ne pas tricher avec la fiscalité, première des solidarités collectives, et pratiquer le partage par le don (les statistiques prouvent qu'ils sont moins généreux qu'ils le disent) enfin faire pression sur les gouvernements pour les inciter à tenir leurs engagements auprès des pays les plus faibles.

Les gouvernants, les gouvernements ont aussi à se poser la question de la gouvernance des institutions

internationales : leur politique, leur composition, leur efficacité, leur coordination. Tout concourt à imaginer un groupement de gouvernance mondiale qui, au-dessus des institutions actuelles, puisse rendre des arbitrages.

Au final, le Président Michel Camdessus rappelle que, pour nous Français, le temps est venu de prendre conscience de la responsabilité de l'Europe dans ces institutions ; En effet, l'Europe, forte de ses vingt-cinq pays, est ou peut être la première puissance du monde. Aussi, alors que dans le monde existent des continents de la désespérance, elle ne peut oublier que, par sa culture et son histoire, « l'Europe est un espace privilégié de l'espérance humaine ». Nous avons donc un défi à relever à vingt-cinq : « que dans le monde, l'Europe soit reconnue comme chrétienne au partage du pain »³

Josette Buchou

3Les semaines Sociales de France fêteront leur centenaire avec leurs amis européens à Lille, les 24-25-26 septembre 2004.

Pour tous renseignements et références sur les Semaines Sociales 2003 : www.ssf-fr-ong

Numéro 100

- **ABONNEMENT AU BULLETIN "LE MRP VOUS PARLE !"**
- **DON COMPLEMENTAIRE A L'ABONNEMENT**
- **COTISATION A L'AMICALE DU MRP**

- Abonnement et cotisation : 33 euros
- Abonnement seul : 16 euros
- Don complémentaire à l'abonnement pour assurer la survie du bulletin : euros
- Cotisation seule : 20 euros
- Vos nom et prénom
- Votre adresse
- Votre téléphone
- Votre fax
- Rédigez votre chèque à l'ordre de : Amicale du MRP
- Montant du chèque :
- Remplissez ce bulletin et adressez-le avec votre chèque à **Amicale du MRP, 133 bis rue de l'Université 75007 Paris**
- Date de votre envoi :

Merci, sans vous, l'Amicale disparaîtrait !

Nous adressons ce bulletin anniversaire (numéro 100) à tous nos abonnés, y compris ceux qui ont omis de régler leur abonnement pour 2003 ... et aussi leur cotisation quand ils sont adhérents à l'Amicale.

Nous invitons nos amis retardataires à nous épargner l'envoi d'une lettre de rappel et nous les informons que nous serons amenés à réviser notre fichier à la mi-avril en fonction des paiements reçus.

UNE ETRANGE AFFAIRE. 20 août 1953 : l'éloignement forcé jusqu'en Corse du sultan du Maroc laisse le Parlement indifférent.

Après une délibération, agitée, du Conseil des ministres, à l'Elysée, le matin du 20 août 1953, le général Guillaume, résident général de France au Maroc, se rend au palais de Sidi Mohammed Ben Youssef, à Rabat et, se conformant aux ordres reçus de Paris, il le contraint à monter immédiatement dans un avion qui l'emmène en résidence surveillée en Corse.

Cet événement, qui marquera longtemps l'histoire mouvementée des relations franco-marocaines, ne provoque alors aucune réaction parlementaire, ni chez les élus MRP ni chez les autres !

Le Parlement est en vacances et l'actualité politique est faite entièrement des graves conséquences que va sûrement entraîner la crise sociale : les grèves se prolongent dans l'ensemble du secteur public et leur contrôle échappe aux centrales syndicales.

Certes, le Bureau de l'Assemblée Nationale s'est réuni plusieurs fois mais c'était pour compter le nombre des députés qui, par télégrammes, demandent la convocation du Parlement en vue de débattre de la crise sociale. Le MRP ne demande pas cette convocation – réclamée par la SFIO et le PC-, mais il a les mêmes préoccupations sur la crise : réunie le 18 août, sa Commission exécutive a désigné une délégation (composée de Colin, Lecourt, Walker, Dumas et Delfosse, responsable des Equipes ouvrières du Mouvement) avec mission de "prendre contact avec le gouvernement et les organisations syndicales".

Au sein du gouvernement, il y aura une réaction : celle de François Mitterrand, ministre délégué au Conseil de l'Europe, qui donnera sa démission le 3 septembre et qui ne sera pas remplacé. Son collègue de l'UDSR, René Pleven, conservera son portefeuille de ministre de la Défense nationale.

A la rentrée parlementaire en octobre, l'événement du 20 août paraît oublié. Aux réunions du Groupe MRP on n'en dit mot et on n'en parlera brièvement, pour la première fois que le 16 février 1954, à la demande de Roger Devémy, député de la Saône-et-Loire, et de Jonah Ranaivo, élu de Madagascar, où le sultan a été transféré (depuis la Corse), avec sa famille et son entourage.

Pourquoi ce long silence ?

A la fin du mois d'août et en septembre, la crise sociale, qui paralyse les services publics, domine toutes les pensées dans tous les partis ; le Gouvernement, comme les groupes qui ont investi le président du Conseil, Joseph Laniel, sont divisés sur le choix des remèdes, alors qu'il existe au sein de l'Assemblée, en puissance, une majorité prête à faire un choix, comme l'a affirmé le MRP au mois de mai, au Palais de la Mutualité, à l'issue de son neuvième congrès national ... et comme semble tout à coup le découvrir Guy Mollet lui-même !

Oui, le 13 septembre, à Bruay-en-Artois, dans un discours sur les leçons politiques à tirer de la crise sociale, le secrétaire général de la SFIO tient des propos importants, étonnants dans sa bouche (qui lui vaudraient une ovation dans un congrès MRP) : *"Le drame de la situation présente, c'est qu'il existe dans l'opinion une majorité opposée à une politique de droite. Mais les staliniens empêchent l'existence d'une majorité pour une politique de gauche... Est-il possible ou non que les républicains de ce pays unissent leur force en vue de l'indispensable changement de politique ? Un tel regroupement implique qu'entre travailleurs, organisés ou non, entre membres de grandes associations syndicales, coopératives, mutualistes et culturelles, l'union se fasse aussi bien avec les chrétiens contre les cléricaux qu'avec les ouvriers communistes abusés contre les chefs staliniens, sur un programme minimum précis ... C'est sur de telles bases que doit s'organiser le Front démocratique et social..."* (L'Année Politique – 1953, page 64).

Ce langage nouveau chez Guy Mollet met les dirigeants du Parti radical en état d'alerte. Que choisir ? Léon Martinaud-Déplat, qui est secrétaire général "administratif" du parti mais aussi et surtout ministre de l'Intérieur, est à cette époque le véritable patron de la Rue de Valois. Comment sortir ses amis de l'impasse ? Il leur faut conserver leurs alliances traditionnelles avec les socialistes pour les élections, mais il leur faut aussi sauvegarder leur entente, au sein du gouvernement, avec la droite libérale dans le domaine économique et anti-libérale dans les relations franco-tunisiennes et marocaines. Devant le Congrès national du Parti radical, qui se tient du 17 au 20 septembre à Aix-les-Bains, Martinaud-Déplat s'en tire en posant une série de questions-barrages à l'adresse de Guy Mollet, du genre : s'agit-il de la Troisième Force reconstituée ... N'est-ce qu'un antidote contre le Front populaire ou le Front populaire lui-même ? (L'Année Politique-1953, page 65).

C'est clair : la réponse des radicaux à Guy Mollet, c'est "non".

Mais elle ne suffit pas pour décourager le secrétaire général de la SFIO. Le 18 octobre à Lille, il déclare : "Les socialistes demandent aux autres organisations politiques et économiques de confronter leurs positions avec les leurs aux fins de créer un mouvement démocratique et social qui ne serait pas derrière le Parti socialiste mais avec celui-ci ... Nous sommes d'accord pour prendre nos responsabilités quand, avec d'autres, nous aurons établi un programme immédiat, un contrat qu'il faudra respecter et faire entrer dans les faits." (L'Année Politique – 1953, page 72).

A cette relance, le MRP apporte un écho favorable : réuni le même jour à Paris, son Comité national décide de subordonner le maintien des ministres républicains populaires dans le Gouvernement Laniel à l'application rapide d'un programme comportant l'amélioration des salaires, l'assainissement des circuits de distribution, l'organisation européenne des marchés agricoles et la réforme fiscale (vaste programme !).

Plusieurs délégués des fédérations départementales ont critiqué, au cours des débats, "un gouvernement réactionnaire, où le MRP fait office de garde-fou de la droite" (L'Année Politique-1953, page 72).

Au niveau du Groupe MRP de l'Assemblée Nationale, son président, Robert Lecourt, précise le cadre et les objectifs d'un tel regroupement politique dans un discours prononcé le 25 octobre devant le Congrès MRP du Gard : "Il ne saurait servir de couverture à des objectifs anti-européens à étiquette sociale pas plus qu'à un protectionnisme camouflé des intérêts ... Il ne doit pas être seulement parlementaire mais appuyé sur le peuple." (L'Année Politique-1953, page 72).

J.P.

HISTOIRE SECRETE DES DEPUTES MRP

Les socialistes, pour avoir choisi un candidat très contesté et s'y être tenus, les radicaux, faute de maîtriser leur propre jeu, provoquent l'élection d'un homme de droite à l'Elysée. Le MRP avait proposé Bidault, ancien président du Conseil national de la Résistance.

Dans l'élection présidentielle de décembre 1953 : René Coty, Indépendant, succède à Vincent Auriol, socialiste, au terme d'une session du Congrès du Parlement de 7 jours et après 13 scrutins.

Le Congrès du Parlement, qui va s'ouvrir au château de Versailles le 17 décembre 1953 pour élire le président de la République, rassemble 946 parlementaires (627 députés et 319 sénateurs), ainsi répartis : 116 communistes et progressistes, 161 socialistes, 114 MRP, 27 Indépendants d'outre-mer, 171 radicaux et UDSR (regroupés dans le Rassemblement des Gauches Républicaines), 181 Indépendants et Paysans, 126 URAS (Union des Républicains d'Action Sociale, ex-RPF), 40 ARS (Action Républicaine et Sociale, ex-RPF), 10 non inscrits (*"L'Année politique 1953" indique 115 MRP, mais nous en comptons 114 dans nos archives ; nous retenons le chiffre de 10 plutôt que 9 pour les non-inscrits*).

Qui est candidat ?

Jusqu'au 15 décembre, une seule candidature est déclarée ; celle de Marcel-Edmond Naegelen, député socialiste des Basses-Alpes, choisi par la SFIO dès le 9 décembre (voir notre numéro précédent, page 29). Les communistes auront un candidat, c'est sûr et ce sera probablement leur doyen, Marcel Cachin 84 ans, député de la Seine, qui fut l'un des fondateurs du PCF et directeur de "l'Humanité". On prévoit qu'au deuxième tour ils voteront pour Naegelen ; avec deux objectifs : montrer qu'ils sont disponibles pour un Front Populaire et signifier aux militants de gauche attirés par un tel rassemblement qu'il passera par un refus de la CED, comme le demande Naegelen. Et cela malgré leur répugnance pour l'ex-Gouverneur général de l'Algérie ; les communistes ne font guère de sentiment en politique. Comment en douter, en l'occurrence ? Trois ans plus tôt, quand l'Assemblée Nationale discute le projet de loi autorisant le renouvellement de la mission provisoire de Naegelen (séance du 20 octobre 1950), les orateurs communistes ne font pas dans la nuance :

- M. Djemad (député de Constantine) : "M. Naegelen s'est fait le complice des pires colonialistes d'Algérie ..."
- M. Cermolacce (député des Bouches-du-Rhône) : "Ce serait un bonheur national si M. Naegelen foudroyait le camp le plus rapidement possible de l'Afrique du Nord ..."
- M. Mezerna (député d'Alger) : "Depuis plus de deux ans, on retrouve son nom, en Algérie, dans toutes les bouches des mères qui pleurent leurs enfants tués à Deschmya et à Champlain, des vieillards et des enfants jetés dans la rue après la destruction de leur maison à Haussonvilliers et à Sidi-Ali-Bounab, et des parents de milliers de condamnés, d'emprisonnés politiques de 1948 et 1950"

"Dans les douars les plus reculés où règnent la terreur et la misère, les vieillards, les femmes et les enfants fredonnent des plaintes sur leur sort misérable, et dans leurs chants revient souvent la phrase : "Naegelen bina, Naegelen bina, Naegelen est la cause de tout cela..."

"Le regroupement politique des forces réactionnaires, qui n'a pu se faire que grâce à la subordination de Naegelen aux intérêts colonialistes, et qui se couvre de la formule de la

présence française, contribue chaque jour au discrédit de la France et de la démocratie.

"Nous ne sommes pas étonnés de l'ardeur avec laquelle des fascistes de dernière heure, des racistes et des valets de l'administration, défendent M. Naegelen..."

Au MRP, on pense que le Mouvement doit veiller à peser de tout son poids dans le choix du nouveau président de la République, afin que ce choix se fasse dans la ligne de la nouvelle République sortie de la Résistance et il est décidé que le Bureau national et les bureaux des groupes MRP de l'Assemblée et du Conseil de la République tiendront une réunion commune dès le 15 décembre.

Chez les radicaux qui, avec l'appoint de l'UDSR, disposent de 18% des suffrages au sein du Congrès, grâce à une forte représentation au sein du Conseil de la République, on spéculé sur un succès que leur vaudraient leur position et leur vieille expérience d'arbitres en cas de blocage du processus parlementaire. Mais une telle spéculation suppose que se déroule une première série de scrutins sans résultat mais faisant bien apparaître la répartition des forces en présence et permettant ainsi de choisir le bon moment pour proposer et faire accepter son arbitrage par les groupes voisins. Elle suppose aussi qu'on a la maîtrise de cette première série en éparpillant à bonnes doses les suffrages sur des candidats provisoires et jouant le jeu. Et, à l'épreuve des événements, les radicaux vont avoir cette maîtrise au départ mais ils la perdront faute d'avoir su arrêter le jeu à temps. La victime en sera Henri Queuille, qui était l'arbitre, tenu discrètement en coulisse par ses amis.

Vincent Auriol, le président sortant, avait, lui aussi, l'idée qu'on pourrait peut-être venir le chercher pour sortir de l'impasse où risquait de s'engager le Congrès. Mais cette idée ; il est bien seul à l'avoir ... Du moins avant l'ouverture du Congrès.

Telle est la situation quand les deux groupes MRP entreprennent de tenir ensemble une série de réunions jusqu'au terme de la session du Congrès.

Mardi 15 décembre à 17h30 (97^e réunion de l'année 1953)

La première de cette série de réunions a lieu au Palais-Bourbon, sous la présidence d'Edouard Moisan.

Robert Lecourt.- Nos amis membres du Bureau national et des bureaux des groupes MRP viennent de délibérer. Il y a un mois, ils avaient déjà eu un échange de vues sur le sujet et avaient envisagé une candidature qui puisse dès le premier tour de scrutin rallier plus que les voix MRP. Mais les noms qui avaient été lancés n'avaient pas été retenus comme sérieux par la presse. Ils ont alors demandé à Bidault de réfléchir à sa propre candidature dès le premier tour. Actuellement, la droite a deux candidats : Jacques Fourcade (Républicain Indépendant, député des Hautes-Pyrénées, né le 27 avril 1902) et Joseph Laniel (R.I., député

du Calvados, né le 12 octobre 1889, président du Conseil en exercice ; les radicaux eux aussi en ont deux : Yvon Delbos (député de la Dordogne, né le 7 mai 1885) et André Cornu (sénateur RGR des Côtes-du-Nord) ; les socialistes ont Naegelen. L'URAS (présidée par Chaban-Delmas) n'aura sans doute pas de candidat (*en fait, l'URAS présentera le sénateur Jean-Paul Kalb, membre du groupe sénatorial gaulliste qui a gardé l'appellation RPF*).

Je pense que nous devons nous en remettre à Bidault lui-même pour le moment de sa déclaration de candidature et pour la tactique. Je crois à la nécessité, pour notre ami, de se présenter dès le premier tour. On peut craindre en effet qu'aux tours 2, 3 et 4 personne n'aille chercher le candidat d'union hors des partants du premier tour. (*Au contraire, c'est au onzième tour, sur treize, que René Coty apparaîtra comme arbitre*).

Je précise que Bidault m'a fait savoir qu'il ne ferait rien avant la délibération des groupes. Je souhaite que sa candidature ne soit pas présentée par nos groupes mais par lui-même, afin d'éviter de donner un caractère partisan à son geste.

Robert Lecourt termine son exposé en donnant lecture d'une motion rédigée par le Bureau national et les bureaux des deux groupes.

Edouard Moisan constate qu'il n'y a pas d'opposition et que cette motion est adoptée.

Et voici le texte :

"Les parlementaires MRP des deux assemblées considèrent que l'élection à la présidence de la République doit être inspirée par la volonté de placer au-dessus des groupes, des intérêts et des tendances, un arbitre objectif, qualifié par son expérience, son patriotisme et son audience internationale. Ils estiment que Georges Bidault peut remplir ces hautes fonctions dans la période difficile que traversent la France et le monde et s'en remettent à sa décision".

Dans la soirée, Georges Bidault fait la déclaration ci-après :

"L'unité, la grandeur du pays, l'impartialité de l'esprit et l'équité du jugement sont les exigences de la grande mission du chef de l'Etat en tout temps et surtout en ces temps difficiles. Sans brigue et sans intrigues, le congrès décidera s'il me juge en mesure de remplir ces conditions."

Mardi 17 décembre à 17 heures 30 (98è)

Cette réunion a lieu dans une salle du Château de Versailles (salle des Gardes) sous la présidence de Maurice Walker, sénateur du Nord, président du Groupe MRP du Conseil de la République.

Les résultats du 1^{er} tour de scrutin viennent d'être proclamés : Naegelen : 160 ; Laniel : 155 ; Bidault : 131 ; Delbos (129) ; Kalb (114) ; Cachin : 113 ; Fourcade : 62 ; Jean Médecin (apparenté radical, maire de Nice) : 54 ; divers : 10.

Robert Lecourt.- Renvoyons notre discussion jusqu'à ce que la situation soit éclaircie !

Georges Bidault.- Je remercie les groupes MRP de leur amitié et les assure de mon infinie gratitude.

La séance est suspendue ; elle est reprise à 19 heures 55.

Georges Bidault.- Les Indépendants d'outre-mer m'ont invité à maintenir ma candidature en m'assurant de plusieurs voix supplémentaires. J'ai vu aussi Chaban, qui ne peut m'assurer que de 15 voix au sein de l'URAS ... et

qui m'a posé des questions sur la CED. Personnellement, j'estime que je n'ai pas de chance de l'emporter. Je vous demande de me laisser libre de ma décision.

Robert Buron.- Je suis contre un retrait de Bidault : 1° le MRP s'avouerait battu dès le départ ; 2° le MRP retirerait tout de suite son candidat au profit de Laniel et affirmerait ainsi son adhésion à l'union des droites, sans espoir d'apporter quelque chose de nouveau dans la vie politique ; en réalité, le jeu n'est pas terminé, et le MRP n'en est pas exclu. Je conjure Bidault de se maintenir.

Joseph Dumas.- J'approuve Buron : le retrait de Bidault dès maintenant serait interprété comme un nouveau glissement du MRP à droite.

Pierre Boudet (sénateur).- Je pense que Bidault arrivera dernier au deuxième tour et qu'il faudra faire notre choix seulement au troisième ; est-ce un avantage ? N'envoyons pas Bidault dans une bataille perdue d'avance !

André Colin.- Des radicaux ont voté Laniel pour empêcher Bidault d'arriver en seconde position. Est-ce une raison pour faire disparaître le MRP dès le deuxième tour ? Si Bidault se retire, les voix de Delbos et de Laniel monteront et le MRP se sera avoué vaincu à l'avance !

Jean Catrice.- J'approuve Colin. Ce premier tour n'a été qu'un recensement, dans lequel le MRP a été le seul à obtenir plus que ses propres voix (131 voix alors que le MRP a 114 suffrages). Le jeu ne va commencer qu'au deuxième tour.

Robert Bichet.- Je crains un arbitrage au profit de Queuille. Au surplus, sans son candidat, le MRP va se disperser sur quatre ou cinq noms. C'est impossible ! Maintenons Bidault !

Fernand Bouxom.- J'appuie Catrice : le jeu va seulement commencer. Ne ratifions pas d'avance une politique de droite !

Paul Hutin-Desgrèes.- Vous oubliez dans vos analyses les manœuvres de la franc-maçonnerie et de Pinay contre Laniel ! Refuser de voter pour Laniel, ce serait reconstituer le Cartel des gauches ! Si Bidault se maintient, je ne participerai pas au scrutin !

Georges Bidault.- Je ne ferai pas défaut si les groupes MRP le veulent.

Maurice Walker consulte les participants à la réunion et constate que les groupes sont favorables au maintien de Bidault.

Vendredi 18 décembre à 11 heures (99è)

Le deuxième tour a eu lieu jeudi 17 à partir de 20 heures 30 et ses résultats ont été publiés tard dans la nuit.

La réunion des groupes MRP se tient vendredi à 11 heures sous la présidence de Maurice Walker.

Les résultats sont les suivants : Naegelen : 299 ; Laniel : 276 ; Delbos : 195 ; Bidault : 143 ; divers : 20.

Robert Lecourt.- Je pense que Bidault va retirer sa candidature. Il faut le remercier pour son courage. J'estime qu'aucun des trois candidats restants n'obtiendra la majorité absolue au troisième tour. Les radicaux jouent évidemment l'arbitrage de Queuille. Dans ces conditions, que chacun de nous vote librement, selon sa conscience.

Pierre Schneider.- Je regrette la précipitation dans laquelle s'est déroulée notre réunion d'hier soir. J'approuve Lecourt. Il faut demander à Laniel ce qu'il entend faire après le troisième tour. A-t-il un accord avec les radicaux pour en sortir ? Sinon, demandons aux radicaux et aux socialistes où ils veulent en venir.

Ernest Pezet, sénateur.- Comment le MRP entend-il exercer son arbitrage au troisième tour ?

Robert Lecourt.- Au troisième tour, le MRP n'est pas encore en position d'arbitre ! Au surplus je ne peux promettre à quiconque les 143 voix que vient d'obtenir Bidault ! Laniel non plus ne peut rien promettre au MRP.

Robert Buron.- Si je comprends bien, le MRP est prêt à négocier. Cependant, pour le troisième tour, il n'a pas à solliciter des négociations. Si des offres nous sont faites, nous les examinerons.

Jacques Fonlupt-Espéaber.- Le MRP doit voter pour Laniel afin d'empêcher que se poursuive la manœuvre des radicaux et des socialistes.

Pierre Boudet.- Le MRP doit dire qu'il vote Laniel ; ce serait une bonne tactique.

Pierre-Henri Teitgen.- Ne revenons pas sur la décision d'hier ; elle a été prise à une forte majorité. Le MRP doit être assez sage pour savoir jouer un rôle dans cette élection. Je vous invite à garder le secret le plus absolu sur nos délibérations, sans quoi il serait inutile de discuter. Je pense que le troisième tour ne sera pas décisif, quel que soit le vote du MRP. La désignation d'un arbitre n'est pas mûre avant ce troisième tour : ni Delbos ni Laniel ne veulent se retirer cette fois-ci, c'est évident. Politiquement, le MRP ne peut pas dire qu'il vote contre Laniel ; beaucoup de braves gens ne comprendraient pas notre geste et nous n'aurions plus de poids au quatrième tour. Je crois que le MRP est en majorité pour un arbitrage par un troisième homme, qui ne soit ni Queuille ni Auriol. Je propose la désignation d'une délégation des groupes MRP qui examinera le sentiment de chacun sur ce troisième homme. Qui sera-t-il ? C'est là l'essentiel.

Robert Bichet.- Attention, si la SFIO retire son candidat, le troisième tour peut être décisif, en raison du jeu subtil des communistes !

Fernand Bouxom.- Entre Delbos et Laniel, je choisis Delbos, qui est européen.

Robert Buron.- Laniel a-t-il promis à l'URAS de soumettre le traité de CED au Comité constitutionnel ?

Ernest Pezet.- Pourquoi le MRP refuse-t-il de voter Laniel parce qu'il est de droite alors qu'il a voté son investiture pour en faire un chef de gouvernement ? Le Front Populaire a vécu sous la présidence de Lebrun ! Delbos ? J'ai de la sympathie pour lui, mais Delbos à l'Élysée c'est Martinaud-Déplat au pouvoir et le MRP critiqué par les catholiques.

Maurice Walker.- Un instant ! On m'indique que la SFIO demande à nous voir...

Georges Bidault.- Je vous appelle à la réflexion. Je vous exprime ma gratitude. Je suis fier d'avoir été le drapeau du MRP.

La séance est levée.

Vendredi 18 décembre à 13 heures 15 (100è)

Présidée encore par Maurice Walker, elle a lieu avant l'ouverture du troisième scrutin.

Robert Lecourt.- Les socialistes nous ont demandé si, au nom de la discipline républicaine, nous étions disposés à voter pour Naegelen, arrivé en tête des candidats républicains. Nous avons répondu que Naegelen ayant l'appui des communistes nous ne pouvions pas envisager de lui apporter nos voix.

Pierre Schneider.- Je voudrais savoir si la SFIO voterait pour Bidault au cas où le MRP aurait voté pour Naegelen sans lui assurer le succès.

Paul Hutin-Desgrées.- J'aimerais que la SFIO définisse le mot "républicain".

Robert Buron.- J'aimerais savoir si un vote du MRP pour Naegelen ferait rentrer la SFIO dans la majorité.

Robert Lecourt.- Je pense que le MRP n'est pas prêt à voter pour Naegelen.

Jean Letourneau donne lecture de la lettre de retrait de Bidault.

Vendredi 18 décembre à 18 heures 15 (101è)

Présidée par Maurice Walker, cette réunion se situe juste après le troisième tour de scrutin, dont voici les résultats : Laniel : 358 voix ; Naegelen : 313 voix ; Delbos : 225 voix ; divers : 26 voix.

Robert Lecourt.- Les Indépendants ont demandé à voir le MRP avec les autres groupes à l'exception des socialistes et des communistes. La rencontre a eu lieu. Abel Durand (sénateur Indépendant) a fait une déclaration sentimentale, demandant à Delbos de se retirer en faveur de Laniel. Delbos a affirmé son désintéressement et a déclaré qu'il s'en remettrait à son groupe. Lecourt a noté qu'avec les trois candidats en présence un quatrième tour ne changerait rien.

Fernand Bouxom.- La SFIO pense à Auriol mais elle n'est pas unanime sur ce choix.

Vendredi 18 décembre à 20 heures (102è)

La réunion a lieu avant le quatrième tour. Elle est présidée par Maurice Walker.

Robert Lecourt.- Il n'y a rien de changé. Donc le MRP n'a rien à changer.

Pierre-Henri Teitgen.- Le bruit qui court sur un retrait de Delbos est un faux bruit.

Robert Bichet.- Oui ; Herriot a demandé le retrait de Delbos mais les radicaux ont dit non.

Ernest Pezet.- Je me demande néanmoins si les radicaux ne suivront pas le conseil d'Herriot en votant pour Laniel ? Je pense que le MRP devrait faire un nouvel effort pour Laniel.

Fernand Bouxom.- J'estime que le MRP a fait pour Laniel l'effort maximum. C'est à la SFIO et aux radicaux de se décider et non pas au MRP.

Alain Poher, sénateur.- Avons-nous quelqu'un en vue pour arbitrer, en dehors de Queuille et d'Auriol ?

Vendredi 18 décembre à 21 heures 15 (103è)

On est encore dans l'attente du quatrième tour. Maurice Walker préside la réunion.

Robert Lecourt.- J'ai vu Laniel, sur la CED et le prétendu échange de présidences (Élysée et Matignon) entre lui et Delbos. Laniel nie avoir fait des promesses à ce sujet. Il confirme qu'Herriot est partisan du retrait de Delbos. En fait, finalement, Delbos s'est retiré au profit du sénateur RGR André Cornu, mais celui-ci s'étant rapidement retiré, les radicaux sont à la recherche d'un nouveau candidat.

Pierre-Henri Teitgen.- Il est possible que le quatrième tour soit positif. Il faut savoir s'il y a un nouveau candidat radical ; le MRP se déciderait après.

Fernand Bouxom.- Le MRP doit demander une suspension de la séance publique afin d'avoir le temps de délibérer sur la nouvelle série des candidatures.

Jacques Fonlupt-Espéaber.- Les radicaux peuvent faire passer ou Naegelen ou Laniel. Le MRP devrait proposer

une transaction entraînant le retrait de Laniel et de Naegelen au profit d'un arbitre, par exemple un sénateur modéré européen (c'est la solution qui sera finalement retenue, du moins dans le camp de la majorité gouvernementale avec le choix de René Coty).

Pierre-Henri Teitgen.- Les radicaux ont bien retiré Delbos et ils vont voter en ordre dispersé.

Georges Bidault.- Les radicaux sont pris à leur propre piège. Pour en sortir, ils disent qu'ils votent Laniel quand ils rencontrent Laniel et Naegelen quand ils voient Naegelen. En fait, ils cherchent à empêcher l'un et l'autre de réussir ... Le régime souffre de ce jeu prolongé... Le MRP va-t-il jouer le jeu radical, qui consiste à nous faire combattre maintenant Laniel pour nous obliger ensuite à accepter leur arbitrage ?

Le quatrième tour de scrutin, qui intervient dans la soirée du 18, ne fait que traduire le blocage de la situation : Laniel : 408 voix ; Naegelen : 344 ; Jean Médecin (non candidat) : 45 ; Delbos (non candidat) : 42 ; André Cornu (non candidat) : 35 ; Pinay (non candidat) : 25 ; Jacquinet (non candidat) : 14.

Samedi 19 décembre à 11 heures (104è)

La réunion est présidée par Maurice Walker.

Robert Lecourt.- j'ai reçu il y a une heure un appel téléphonique de René Mayer, qui m'a informé de la décision de ses amis radicaux de prendre contact avec les autres groupes. La rencontre avec la délégation MRP va avoir lieu. Je pense que les radicaux veulent présenter au Congrès leur arbitre, après avoir fait perdre des voix à Laniel au cinquième tour. Je demande au MRP de ne pas se prêter à cette manoeuvre.

Ernest Pezet.- Nous voici engagés dans une épreuve de force.

Robert Bichet.- J'approuve Lecourt.

Alfred Coste-Floret.- Moi aussi. Mais si Laniel échoue, il faudra préparer la réconciliation entre les divers groupes, afin que le président de la République ne soit pas un élu de combat.

Robert Lecourt.- Je suis d'accord.

Maurice Schumann.- Moi aussi.

Robert Schuman.- N'étant pas intéressé dans l'affaire, le MRP peut et doit prendre des initiatives pour se dégager des manoeuvres et pour en finir au mieux.

Jacques Fonlupt-Espéaber.- Il faut refuser l'arbitrage des radicaux.

André Colin.- Les radicaux jouent désespérément leur jeu, dont ils n'ont pas été les maîtres. Le danger, pour le MRP, est d'être enfermé dans un arbitrage inacceptable pour lui... Evitons la dispersion de nos voix, afin de pouvoir prendre des initiatives.

Samedi 19 décembre à 13 heures 30 (105è)

La réunion est présidée par Maurice Walker. Robert Lecourt déclare : "Les radicaux nous ont proposé leur arbitre ; en réponse le MRP leur a demandé ce qu'ils pensaient d'un arbitre MRP".

En séance publique, Jean Médecin, apparenté au Groupe radical, député des Alpes-Maritimes, président du Conseil général, maire de Nice (né en 1890, il a été élu député en 1932 et sénateur en 1938) pose officiellement sa candidature.

Les résultats du cinquième tour sont les suivants : Laniel : 374 voix ; Naegelen : 312 ; Médecin 197 (le RGR dispose de 171 suffrages) ; divers : 38.

Samedi 19 décembre à 17 heures 45 (106è)

On est dans l'attente d'un sixième tour. Walker préside la réunion.

Robert Lecourt.- Les Indépendants maintiennent Laniel et les radicaux demandent à voir le MRP, sans doute pour l'inviter à voter pour leur candidat, Jean Médecin. Je pense que le MRP doit conserver son attitude envers Laniel tant que celui-ci est sur les rangs.

Pierre-Henri Teitgen.- Je vous mets en garde contre le danger qu'il y aurait à accorder des voix à Médecin, qui reprend le drapeau radical.

Georges Bidault.- J'approuve ce qui vient d'être dit. Gardons notre sang-froid et maintenons notre attitude. Il ne faut pas faciliter le jeu des radicaux, qui se sont enfermés. Il arrivera un moment où nous devons dire bien fort que cela ne peut pas durer.

Fernand Bouxom.- Les modérés viennent d'abandonner Laniel pour Médecin. Il faut le dire à Laniel.

Roger Devémy.- Le MRP doit prendre des initiatives.

Henri Meck.- Pour en sortir, il faut une réunion des groupes. Les modérés ne sont pas unanimes derrière Laniel ; ils sont incapables d'avoir dans leurs rangs un président de la République ; c'est leur faillite. Il faut le leur dire !

Pierre-Henri Teitgen.- Si nous allons négocier avec les groupes, les socialistes ou les radicaux nous proposeront leur arbitre. Pour faire prévaloir notre arbitre, il faut que nous ayons d'autres groupes avec nous pour le proposer ; or, pour le moment, ce n'est pas possible.

La séance est levée et Lecourt prend contact avec Laniel et la SFIO.

Samedi 19 décembre à 20 heures (107è)

Troisième séance de la journée, présidée par Walker.

Robert Lecourt.- Je viens de prendre contact avec Laniel et la SFIO. Celle-ci m'a demandé si le MRP pouvait voter pour Naegelen ; elle m'a fait savoir que si ce n'était pas le cas il serait très difficile de faire naître le front démocratique et social souhaité par les deux partis. Autrement dit, le retour des socialistes dans la majorité ne pourrait pas être décidé à ce congrès du Parlement à Versailles. J'ai répondu que la candidature de Naegelen n'était pas un arbitrage entre les républicains et que rien n'était donc changé pour le sixième tour. A Laniel, j'ai demandé s'il se retirait et si c'était au profit d'Herriot ou d'Auriol. Il m'a répondu qu'il ne se retirait pas et qu'en tout cas il ne le ferait ni pour Herriot ni pour Auriol. Son groupe (Indépendants) lui a demandé, après quelques difficultés (provoquées par Aimé Paquet, élu de l'Isère), de se maintenir. Dans ces conditions, j'invite le Groupe MRP à continuer à voter pour Laniel ...

Peu après intervient le **sixième tour** : Laniel : 397 ; Naegelen : 306 ; Médecin : 171 ; divers : 31.

Samedi 19 décembre à 23 heures (108è)

Réunion présidée par Walker.

Robert Lecourt donne lecture d'un projet de motion faisant sortir le MRP de son silence pour protester contre la transformation du Congrès en une véritable foire et annoncer son refus de négocier.

Fernand Bouxom.- Ce texte serait une manifestation de mauvaise humeur alors que la situation peut s'éclaircir !

François de Menthon.- Je m'inquiérais d'une décision de ne pas participer à des négociations !

Paul Coste-Floret.- Moi j'approuve la motion Lecourt car, s'il y a négociations, elles se feront contre le MRP.

François Reille-Soult.- Le moment est précisément venu de négocier et l'opinion publique le sent. On ne peut en sortir sans négociations.

Pierre Schneider.- J'aurais des observations à faire sur le texte, qui distribue des blâmes à tous les groupes.

Jean Cayeux.- Soyons prudents !

Francine Lefebvre.- Ce texte a deux défauts : il donne une allure combative au MRP et il fait serment d'allégeance à Laniel.

Jean Catrice.- Exact !

Pierre-Henri Teitgen.- essayons d'échapper au piège qui nous est tendu ! S'il y a des négociations, elles se traduiront par la mise du MRP dans l'impasse. On lui proposera Auriol, Herriot, Queuille, Ramadier, Coty, Médecin. Il refusera et l'élection se fera contre lui. La seule façon pour le MRP de s'en sortir c'est de ne pas participer à ces négociations, en expliquant pourquoi. Je demande la mise aux voix de la motion Lecourt.

Germaine Poinso-Chapuis.- Ce texte est plein de périls pour l'avenir. Je crains qu'il n'ait dans l'opinion l'effet contraire de celui qui en est attendu.

Georges Bidault.- Je reconnais la valeur des critiques de forme mais je pense que le fond doit rester. Je rappelle le jeu des radicaux pour amener Queuille, jeu qui a échoué jusqu'ici. Il faut protester ce soir contre de telles méthodes et n'affirmer son allégeance à personne. Les arbitres que l'on veut nous proposer sont des arbitres professionnels. Voilà ce que l'on doit dénoncer et les manœuvres qu'il faut déjouer. Notre force est de ne pas nous mêler aux méchants, comme dit la Bible. Acceptons les offres, pas les tractations occultes et disons-le.

Alfred Coste-Floret.- Ce texte est dangereux. Il ne nous épargnera pas les manœuvres des autres. Où en serons-nous si les autres choisissent Auriol comme arbitre ?

Edouard Moisan.- La rédaction du texte est mauvaise. La presse dira simplement que le MRP cherche à éviter les pièges. Il importe que nous conservions une certaine liberté de manœuvre.

Pierre Schneider.- Commençons par mettre aux voix le principe du texte !

Joseph Dumas.- Il est nécessaire de dire que le MRP n'est pour rien dans les combinaisons.

Lionel de Tinguy.- Je propose une nouvelle rédaction.

Fernand Bouxom.- Nommons une commission de rédaction !

Pierre-Henri Teitgen.- Je propose un vote sur le principe et une commission de rédaction.

Fernand Bouxom.- Non !

Pierre-Henri Teitgen.- Que les opposants à la motion fassent partie de la commission !

Maurice-René Simonnet.- Je demande une motion brève condamnant les manœuvres mais sans allusion au refus éventuel de se rendre chez un président élu avec les voix communistes.

Il apparaît finalement que les deux groupes MRP sont favorables à une motion qui, sans référence à Laniel, condamnerait d'éventuelles tractations pour désigner un

pseudo-arbitre ainsi que toute coalition avec le Parti communiste faisant élire un président.

Une commission de rédaction est désignée. Son projet de motion est adopté. Il est ainsi rédigé :

"Avec une constance qui ne s'est pas démentie depuis le retrait de la candidature de Georges Bidault au deuxième tour de scrutin, les parlementaires du MRP ont adopté une attitude susceptible de faciliter l'élection rapide du chef de l'Etat.

"Des procédés incompatibles avec la dignité d'un Congrès ont empêché qu'après trois jours, trois nuits et six scrutins, un Président de la République fût élu. Cette situation sans précédent met en péril les institutions.

"Les parlementaires du MRP, réprouvant les manœuvres qui ont faussé le déroulement normal de cette élection, se doivent d'exprimer la grave inquiétude que leur inspire le péril ainsi encouru par la République et la Patrie.

"Pour protester contre de tels errements, qui ne sauraient se couvrir du prestige de la liberté, les parlementaires du MRP décident de rester dans l'enceinte du Congrès avec pour seul but de veiller par leur vote à la sauvegarde des intérêts supérieurs du pays. Dans cet esprit, ils se maintiendront hors de toute tractation."

Dimanche 20 décembre à 14heures 30 (109è)

La réunion est présidée par **Walker. Lecourt** informe les parlementaires MRP que la SFIO demande l'arbitrage d'Auriol. En attendant, Laniel et Naegelen se maintiennent.

En séance publique, le **septième tour** donne les résultats suivants : Laniel : 407 voix ; Naegelen : 303 ; Médecin : 156 ; divers ; divers : 43.

Dimanche 20 décembre à 20 heures (110è)

Robert Bichet préside. **Lecourt** lit une motion des socialistes invitant les autres groupes à se prononcer sur une candidature Auriol. Sur sa proposition, les groupes MRP décident de leur répondre par la motion MRP votée la veille.

Robert Bichet fait savoir que Médecin renonce et que les radicaux parlent d'une candidature Queuille.

Jean Catrice annonce que beaucoup de radicaux vont voter Naegelen.

Dans la soirée intervient le huitième tour : Laniel : 430 voix ; Naegelen : 381 ; divers 92. C'est un duel, probablement sans issue en raison des divisions chez les radicaux et chez les modérés.

Lundi 21 décembre à 14 heures (111è)

La réunion est présidée par **Bichet. Lecourt** déclare qu'en posant sa candidature, l'Indépendant Pierre Montel, député du Rhône (qui a été Secrétaire d'Etat à la Guerre dans le deuxième cabinet - éphémère - Queuille en 1950 et ensuite trois fois secrétaire d'Etat à l'Air) prend le relais de Médecin.

Joseph Wasmer (Haut-Rhin).- Je vais demander une suspension de séance, le temps, pour le Parlement, de modifier la loi électorale pour la désignation du président de la République.

André Denis (Dordogne) - dont les indisciplines de vote durant l'année viennent d'être examinées par la Commission exécutive et qui sera exclu du MRP le mois suivant -, dit qu'une telle procédure ne renforcerait pas l'autorité du chef de l'Etat. Il estime que Laniel est devenu le symbole des puissances d'argent et qu'il existe dans le Congrès une majorité qui lui est hostile. A son avis, le MRP doit

rechercher un arbitrage plutôt que de se maintenir dans son choix, qui n'aboutit pas. Il redoute que par son entêtement le MRP ne fasse renaître l'anticléricalisme. Mieux vaudrait se montrer tolérant.

Paul Coste-Floret.- Le MRP n'a pas choisi Laniel mais Bidault ! Il a voté ensuite pour Laniel, parce que celui-ci était en tête des candidats républicains patriotes. Je demande à Denis de nous dire ce qu'il pense de Naegelen gouverneur de l'Algérie ! N'a-t-il pas été le champion du colonialisme ? Après le neuvième tour, qui aura fait perdre des voix à Laniel, il faudra obtenir son retrait... J'ai combattu le mode de scrutin actuel au sein du Conseil des ministres ; j'en suis plus libre aujourd'hui pour dire qu'on ne peut pas le changer une fois le Congrès réuni !

Paul Hutin-Desgrès.- Je trouve regrettables les paroles de Denis. Le MRP s'est tenu sur une ligne d'honneur. Je note que Laniel, après avoir eu contre lui Laval, a aujourd'hui contre lui Pinay, Duchet et la franc-maçonnerie

François Reille-Soult.- J'estime que le MRP doit quitter aujourd'hui son Aventin, pour briser la menace d'un retour à la politique des blocs d'avant-guerre.

Edouard Moisan.- J'appelle le MRP à garder son sang froid. Je regrette qu'André Denis ait passionné le débat qui, jusqu'alors, était calme. D'autant plus qu'il a lui-même pris une position extrême. J'ai le même sentiment que Reille-Soult : le MRP devra sans doute réviser sa position.

Pierre-Henri Teitgen.- Je viens d'avoir une conversation avec un leader radical. Il m'a dit ceci : "le Parti radical ne permettra pas que le chef de l'Etat ne soit pas choisi par lui". Il m'a soumis une liste de 7 noms, allant de Coty à Jacquinet, excluant tout élu MRP, par principe. Il m'a avoué que les radicaux soutenaient Laniel parce qu'il avait été choisi non pas par les Indépendants mais par les radicaux eux-mêmes. Tout cela est cynique mais clair. Le MRP doit être assez intelligent et courageux pour maintenir sa position ferme et loyale.

La candidature Montel, dès le **neuvième tour**, montre qu'elle n'est pas celle d'un arbitre : Laniel : 413 voix ; Naegelen : 365 ; Montel : 103 ; divers : 28.

Mais un doute subsiste : est-on encore sous l'effet de surprise ? Au nom de l'UDSR, Edouard Bonnefous va voir Herriot, Monnerville, Le Troquer et, faute de trouver une issue, décide de ne plus participer aux scrutins.

Lundi 21 décembre à 18 heures (112è)

Robert Bichet préside la réunion. **Robert Lecourt** a été appelé par André Le Troquer, qui souhaitait renvoyer le neuvième scrutin au lendemain. Lecourt a dit "non", car ce renvoi pouvait être jugé comme une manœuvre. Il propose le vote d'une nouvelle motion récusant un arbitrage communiste. **Yvon Coudé du Foresto**, sénateur des Deux-Sèvres, estime qu'il faut susciter une réunion des chefs de groupe pour en sortir. A son avis, l'arbitre ne peut être qu'un modéré. **Bidault** invite les groupes MRP à voter la motion Lecourt. **Reille Soult** craint que les radicaux, par lassitude, ne votent Naegelen. Il demande que l'on obtienne de Laniel qu'il se retire en faveur d'un arbitre. On discute le texte de la motion et on l'adopte.

"Le Mouvement Républicain Populaire refuse d'être complice du sabotage des institutions dont le Congrès du Parlement est, de puis cinq jours, le spectacle.

"Ce n'est pas pour cette parodie de la République que les combattants avec ou sans uniforme ont exposé leur liberté et leur vie.

"Indignés devant tant d'intrigues dont l'opinion encore insuffisamment informée ne connaît souvent ni les origines ni les fins, les parlementaires du MRP entendent se désolidariser de méthodes qui mettent en péril la République et la Patrie.

"Ils déclarent que, dans les circonstances présentes, une telle élection ne saurait être acquise sous l'arbitrage du parti communiste."

Le **dixième** tour de scrutin intervient en fin d'après-midi : Laniel : 392 ; Naegelen : 358 ; Montel : 84 ; divers : 33. Les trois candidats ont perdu des voix.

Lundi 21 décembre à 20 heures (113è)

Les groupes MRP tiennent une troisième réunion, ce 21 décembre, sous la présidence de **Bichet**. **Lecourt** dit que la situation est inchangée. **Pierre Elain** (Mayenne) demande que le MRP prenne des initiatives et des contacts. **Robert Schuman** propose une réunion pour le lendemain à 11 heures. **Alfred Coste-Floret** aimerait qu'elle se tienne à Paris. Sur proposition de **Lecourt** les groupes MRP fixent leur prochaine réunion au lendemain, mardi, à 14 heures.

Dans la soirée, Laniel fait savoir qu'il est disposé à se retirer si les groupes de "sa" majorité se mettent d'accord sur le choix d'un autre candidat.

Mardi 22 décembre à 14 heures (114è)

Moisan préside la réunion. **Lecourt** rend compte des consultations qui ont eu lieu dans la matinée.

Laniel a réuni ensemble les représentants des groupes de la majorité. Il avait l'intention de mettre les radicaux devant leurs responsabilités et de leur demander directement qui était leur homme. Mais il avait été mis en garde contre cette procédure, qui aurait finalement été favorable aux radicaux et il a compris qu'il lui revenait de suggérer lui-même l'arbitre. Il a alors demandé à Lecourt ce qu'il en pensait. Lecourt l'a invité, en réponse, à faire les consultations préalables nécessaires. Interrogés, les radicaux ont joué la comédie, en affirmant avoir voté pour Laniel "en grande majorité (Mendès-France dixit). L'UDSR a affirmé que rien ne pourrait être conclu avant 15 heures.

Le Troquer, ensuite, a reçu séparément les représentants des groupes. Le MRP lui a dit qu'il attendait de Laniel une tentative d'arbitrage. Le Troquer était manifestement amer de l'initiative prise avant lui par Laniel.

Une deuxième réunion a eu lieu ensuite autour de Laniel. Celui-ci lui a demandé le nom d'un MRP pour être candidat-arbitre ; Bidault ayant demandé à Lecourt de ne pas le citer, celui-ci a donné trois autres noms.

Paul Hutin-Desgrès dit que les radicaux lancent le nom de Bidault. Il se demande s'il ne s'agit pas d'une manœuvre.

Mardi 22 décembre à 18 heures (115è)

Sous la présidence d'**Edouard Moisan** et avec la participation d'un plus grand nombre d'élus que d'habitude, le débat s'élargit, dans une certaine tension, à la **politique générale du MRP**, analysée en fonction de sa vocation.

Robert Lecourt fait le point. Les groupes, répondant à l'invitation de Laniel, lui ont proposé peu de noms. Les

Indépendants sont actuellement réunis pour choisir les leurs. La SFIO maintient sa position (Auriol). Les radicaux demandent le retrait de tous leurs candidats, pour faire table rase de tout ce qui s'est passé depuis six jours. La délégation MRP garde le contact avec Laniel.

Henri Meck (Bas-Rhin).- Je me demande s'il ne faut pas ajourner le Congrès jusqu'en janvier. C'est nécessaire si les radicaux disent dans leur motion vraiment ce qu'ils pensent. Il n'y a pas de solution sans l'accord du Parti radical. Les discours anti-radicaux ne serviront à rien.

Yvon Coudé du Foresto (Deux-Sèvres), sénateur.- Un radical m'a dit que ses amis accepteraient Coty, Pernot ou Jacquinot, à condition qu'il ne soit pas désigné par Laniel.

Pierre Elain (Mayenne).- Je souhaite une solution rapide, même peu brillante, pour éviter d'autres mauvais candidats qui s'imposeraient à tous.

Paul Gosset (Nord).- Le MRP n'a pas suffisamment préparé cette élection. Notre attitude a heurté la SFIO, ce qui rendra très difficile la formation d'un nouveau gouvernement. Le MRP ne doit plus coller à Laniel, pour éviter de creuser le fossé entre lui et la SFIO.

Joseph Dumas (Seine).- Le MRP a voté pour Laniel parce que les radicaux l'y ont obligé par leur tactique. Ainsi, l'attitude du MRP a-t-elle été définie par ses parlementaires et non par ses dirigeants.

Robert Lecourt s'adressant à Gosset.- Je vous comprends, mais je vous fais observer que si la lassitude nous gagnait nous donnerions la victoire à ceux qui ont joué en trichant. Aujourd'hui, les manoeuvriers sont près d'échouer. En "bons chrétiens"; certains d'entre nous veulent leur tendre la main. Ont-ils conscience du risque? C'est-à-dire du choix du nouveau président par les manoeuvriers eux-mêmes, ce qui, au surplus, ne les amènerait pas à des sentiments plus amicaux à notre égard. Nous perdrons donc l'élection sans rien gagner pour l'avenir. Pour en sortir, le MRP dispose d'un moyen de pression, qui est la candidature de Laniel. Va-t-il le perdre volontairement? Si Laniel se retire purement et simplement, nous n'aurons plus le moyen d'orienter le choix de l'arbitre. Au contraire, la menace de son maintien est une arme dont, nous, MRP, disposons pour obstruer la porte si nous n'avons pas satisfaction. Quels candidats pouvons-nous accepter? Pas un radical! Pas un socialiste, qu'il s'agisse de Naegelen ou d'Auriol! Plevén serait valable, mais il risque d'être battu en raison de ses convictions européennes. Un MRP se ferait massacrer. Reste un Indépendant.

Pierre-Henri Teitgen (Ille et Vilaine).- Je voudrais moi aussi répondre à Paul Gosset :

- la SFIO n'a pas précisément choisi le candidat pour qui le MRP pouvait voter ;
- ce sont les radicaux qui ont mis Laniel en tête pour contrer Bidault ;
- les socialistes et les radicaux se sont-ils souciés, alors, du MRP? Non, évidemment !

Que nous offre-t-on? Naegelen, qui a les voix communistes! Son succès serait grave pour la position de la France dans le monde.

Et, à part Naegelen? Personne, actuellement.

Acceptons-nous la proposition des radicaux qui voudraient laisser les groupes chercher entre eux l'arbitre? Nous n'en sortirions pas sans défaite du MRP?

Conclusion : pour résister aux manoeuvres des radicaux, nous ne devons pas abandonner l'arme Laniel!

Henri Meck.- Je propose l'ajournement du Congrès en cas de désaccord sur un arbitre.

Edouard Moisan.- Initiative dangereuse!

Henri Meck.- Je retire ma proposition.

Francine Lefebvre (Seine).- J'aimerais que le MRP s'appuie non seulement sur Laniel mais aussi sur des socialistes pour combattre les radicaux et faire élire un MRP. Les Indépendants veulent un catholique, les socialistes un social: un MRP a donc des chances!

Germaine Poinso-Chapuis (Bouches-du-Rhône).- Ce que Lecourt et Teitgen viennent de dire est plus justifié pour le passé que pour l'avenir. Nous avons espéré amorcer à Versailles le regroupement de centre gauche? Or voici que nous allons en sens inverse et nous persévérons; nous cherchons un candidat Indépendant! Nous allons cristalliser la majorité de droite d'où nous voulions sortir! Nous devrions nous abstraire de l'atmosphère du Congrès et sortir du cadre de la pseudo-majorité gouvernementale.

Jacques Fonlupt-Espéraber (Haut-Rhin).- Je note que les radicaux ont fait échouer Delbos, qui était pourtant le seul candidat radical valable, alors que Naegelen n'était pas acceptable. Reste Laniel. Pour éviter le renouvellement des manoeuvres, il ne faut pas repartir à zéro mais conserver l'arme que constitue le maintien éventuel de Laniel... Quant à la question de la majorité gouvernementale, elle pourra se résoudre lors de la formation du nouveau gouvernement.

Pierre-Henri Teitgen.- La délégation MRP a revu les socialistes et les radicaux :

- les socialistes se disent désolés mais ils ne peuvent changer leur candidat, à moins que le Congrès n'accepte de renouveler le mandat de Vincent Auriol ;
- les radicaux ne veulent plus de Delbos et ils parlent d'Herriot pour avoir Queuille.

Dans ces conditions, que reste-t-il pour le MRP? Présenter un MRP? Il sera battu et le MRP sera accusé de mauvaise foi. Faire présenter un MRP par d'autres? Les autres n'en veulent pas! La seule possibilité pour le MRP c'est d'obtenir la désignation d'un arbitre valable.

Maurice Lucas (Manche).- Les négociations vont se poursuivre durant la nuit. Faisons confiance à nos dirigeants!

Mercredi 23 décembre à 9 heures 30 (116è)

Henri Lacaze (Tarn-et-Garonne) préside cette réunion.

Robert Lecourt rapporte ce qui s'est passé dans la nuit précédente.

- Laniel a enfin établi une liste de parlementaires susceptibles de prendre le relais, avec l'ordre de ses préférences : Georges Pernot, sénateur Indépendant du Doubs, René Coty, sénateur Indépendant de la Seine-Inférieure, Louis Jacquinot, député Indépendant de la Meuse, François de Menthon, député MRP de la Haute-Savoie, Pierre Schneider, député MRP de la Marne.
- Il a soumis cette liste aux groupes de sa majorité.
- Compte tenu des réponses obtenues, il penche vers Coty ou Jacquinot.
- Le MRP lui a dit qu'il préférerait Coty.
- Jacquinot était soutenu par les deux groupes issus du RPF, l'URAS et l'ARS.

- Pernot était barré par les radicaux.
- A partir du moment où l'on a senti que le choix allait dépendre de Laniel, une nuée de rabatteurs s'est ruée dans son antichambre ; il était épuisé, il ne réagissait plus.
- Laniel a reçu ensemble Coty et Jacquinot, sans arbitrer en eux. Cet arbitrage dépend maintenant des Indépendants, qui en délibèrent.

Cet exposé fait, **Lecourt** demande aux groupes MRP d'accepter Coty pour en sortir et éviter le pire.

Robert Schuman demande que personne ne vote pour Naegelen, dont le succès serait très grave pour la position de la France dans le monde. **Yvon Coudé du Foresto** votera pour Coty et, s'il le faut, pour Jacquinot. **Yvon Razac**, sénateur, trouve Coty insuffisant. **Alain Poher**, sénateur, craint que la candidature de Coty ou de Jacquinot ne fasse le succès de Naegelen.

On apprend dans la matinée que les Indépendants viennent de donner la préférence à Jacquinot sur Coty, malgré les réserves expresses formulées par le MRP.

Le **onzième tour** de scrutin donne alors les résultats suivants : Naegelen : 372 ; Jacquinot : 338 ; Coty (non candidat) : 71 ; divers : 99.

Mercredi 23 décembre à 15 heures (117è)

La réunion est présidée par le sénateur **Marcel Gatuing**.

Robert Lecourt fait le point, indiquant qu'à l'issue du scrutin, Jacquinot, qui est ministre de la France d'outre-mer, a aussitôt convoqué les représentants de la majorité. Il fait une suggestion : permettre au Congrès de se prononcer entre deux candidatures, celle d'un radical et celle d'un Indépendant, chacun des candidats s'engageant à se désister en faveur de l'autre après ce scrutin à caractère indicatif. A ce propos, deux noms ont été prononcés, Delbos et Coty. Mais Delbos s'est récusé.

Edouard Moisan, accompagné d'**Alain Poher**, a représenté le MRP à l'entretien Jacquinot- groupes de la majorité. Jacquinot a fait allusion aux campagnes "abominables" dirigées contre sa personne ; il entend faire proposer son maintien à la prochaine réunion des Indépendants.

Un débat est ouvert.

Robert Buron (Mayenne).- Si l'on procède à un scrutin indicatif, il faudrait ajouter un candidat MRP aux candidats des radicaux et des Indépendants. Je demande en outre le ralliement autour de Coty. Je signale que dans un tel scrutin la candidature d'Auriol sera imposée par la SFIO.

Alain Poher.- Je confirme l'exposé de Moisan.

Lionel de Tinguy Teitgen, **Coudé du Foresto**, **Devémy**, **l'abbé Gau**, **Fonlupt-Espéaber** évoquent successivement la gravité qu'aurait un succès de Naegelen.

Lors d'une nouvelle réunion, les Indépendants prennent conscience que Jacquinot ne passera pas et que leur intérêt est de choisir Coty. Ils obtiennent de Jacquinot qu'il se retire et de Coty qu'il dépose enfin sa candidature. Il est 17 heures 30 ce 23 décembre.

Mercredi 23 décembre à 17 heures 30 (118è)

Les groupes MRP se réunissent aussitôt. **Alain Poher** demande qu'aucune voix ne manque à Coty. **Robert Bichet** fait savoir que la SFIO, dans une ultime tentative, propose le retrait de Naegelen et de Coty au profit d'Auriol.

Trop tard ! La machine est en marche. Au **douzième tour**, les résultats sont les suivants : Coty : 431 voix ; Naegelen : 333 ; Jacquinot (non candidat) : 26 ; divers 92.

Il manque 12 voix à Coty pour être élu.

Le Congrès procède à un **treizième tour**, dont les résultats sont proclamés à 22 heures ce 23 décembre : par 477 voix (la majorité absolue étant de 436), René Coty est élu président de la République : Naegelen recueille 329 voix, Jacquinot (non candidat) 21 ; divers : 44.

UN HOMME DE POIDS

René Laniel, sénateur du Calvados, est le frère de Joseph. Il en est différent : plus petit, plus large, plus campagnard (il a fait le commerce des bovins dans les foires). Il ne châtie pas son langage comme sait le faire le président du Conseil qui, lui, a dirigé une fabrique de textiles à Vimoutiers, dans l'Orne. Il a beaucoup d'argent et il en est fier ; il n'est pas discret et il en parle volontiers. Depuis que Joseph est président du Conseil, on le voit aussi dans les couloirs du Palais-Bourbon et à Matignon...

Bien sûr, au Congrès du Parlement à Versailles, il est très présent : entre les séances, il veille sur le bureau réservé au président du Conseil en se tenant dans le vestibule, où chacun - il ne demande que ça - peut engager la conversation avec lui.

Un jour, entre deux scrutins, il répond aux nombreuses questions que lui posent les parlementaires et les journalistes soucieux de savoir ce que le candidat Laniel, toujours en tête mais jamais élu, pense de la situation. Ca finit par le fatiguer. S'avisant qu'il y a un fauteuil derrière lui, il s'y laisse tomber brusquement ; le siège grince, des sons métalliques retentissent dans ses poches. Alors il retrouve le sourire et, d'une voix assurée, il déclare à l'adresse de son public : "Un milliard, ça fait du bruit !"

J.P.

ET SI JE VOUS CONTAIS VERSAILLES ?

par Fernand Chaussebourg

Versailles, décembre 1953. Le temps n'est pas au beau, et de plus, les parlementaires de la Quatrième, réunis en « Congrès du Parlement » au Château, ne donnent pas au pays une bonne image de cette République, avec les manœuvres et les contre-manœuvres des formations politiques, mis à part le MRP, qui n'en peut mais...

Au premier tour de scrutin, Georges Bidault avait porté les couleurs du MRP, mais le socialiste Marcel-Edmond Naegelen et le modéré Joseph Laniel, président du Conseil, étaient arrivés en tête. La majorité absolue des suffrages exprimés étant requise, les deux prétendants, lors des scrutins qui suivirent, avaient eu, dans leurs propres camps des défaillances de vote qui les privaient de la victoire. En particulier, côté droite-centre, il était question dans les conversations de couloir – un petit air mystérieux y était de bon ton -, du Pacte de Muret. Ce n'est pas dans les livres d'histoire mais c'est important.

Muret, charmante petite ville de la Haute-Garonne, c'est le chef-lieu de l'arrondissement où avait été élu et réélu, avant et après la guerre, Vincent Auriol, devenu en janvier 1947 le premier président de la République, sous le régime de la Quatrième. Après les élections législatives de juin 1951, qui s'étaient traduites par une poussée à droite, ce président socialiste et méridional (il prononçait « Murette »), avait facilité l'arrivée d'Antoine Pinay, un modéré, à Matignon. Il est vrai qu'une nouvelle formation de droite, le CNIP (Centre National des Indépendants et Paysans) s'était affirmée lors de la compétition électorale de 1951, alors que notre cher MRP y perdait le tiers de sa représentation au Palais-Bourbon. Le secrétaire général du CNIP, Roger Duchet, sénateur de la Côte-d'Or, est très actif et, au Conseil de la République, son groupe est le plus important.

Le Pacte de Muret

A Versailles, en décembre 1953, Duchet tient bien en main les élus du CNIP et il obtient que beaucoup d'entre eux ne votent pas pour Laniel, ancien vice-président du Conseil national de la Résistance. Son objectif, c'est l'application du pacte secret dit Pacte de Muret : on reconduit Auriol à l'Élysée et Auriol ramène Pinay à Matignon...

A raison de deux scrutins par jour, en moyenne, et d'un grand nombre de suspensions de séance, inévitables pour permettre aux groupes parlementaires de délibérer sur l'évolution de la situation, nous avons siégé si jours – depuis le 17 décembre -, avec des séances de nuit. Après un onzième tour, où Louis Jacquinot, député CNIP de la Meuse, n'avait pas atteint la majorité requise, pour des raisons diverses, les groupes MRP – qui n'avaient pas eux-mêmes apporté leurs suffrages à Jacquinot pour les mêmes raisons diverses et sérieuses, que je ne peux ni ne veux évoquer-, estimèrent, comme les autres, qu'il

fallait en terminer ; l'impuissance parlementaire était sévèrement jugée dans le pays.

La panne d'autobus

Joseph Laniel, président du Conseil en exercice, a bien sûr son mot à dire. En face de son bureau, nos dirigeants entretiennent une garde, une veille. Et voilà que se prépare, semble-t-il, la dernière soirée de ce marathon.

En ma qualité de secrétaire général du Groupe MRP de l'Assemblée nationale, je dois être présent et faire en sorte que le MRP soit représenté sur le lieu, ma collègue du Conseil de la République, Jacqueline Léger m'aidant en cela. Nous sommes dans l'attente. Arrivent Pierre-Henri Teitgen, Fernand Bouxom et sans doute Maurice Walker ; aussi, je crois, Robert Bichet. Nous devisons, nous feuilletons les répertoires des députés et des sénateurs. Nous nous attardons sur une possible candidature de Jacques Gavini, député de la Corse, mais il est, paraît-il, très engagé dans une grosse affaire, les Compteurs de Montrouge. Cependant, dans le couloir qui conduit à la Salle des séances, deux hommes font les cent pas et ne se mêlent pas aux discussions. Ce sont Pernot, sénateur du Doubs, et René Coty, sénateur de la Seine-Maritime.

Que se passe-t-il ?

Dans la matinée du 23, les groupes des Indépendants et des Paysans ont appris que Laniel renonçait. Dans un vote secret pour désigner un nouveau candidat, ils ont donné la préférence à Louis Jacquinot sur René Coty. Mais ce choix crée un flottement chez les modérés eux-mêmes, flottement qui se transforme en contestation quand une vingtaine de parlementaires modérés, qui n'ont pu arriver à temps à la réunion de leurs groupes parce que leur autobus était tombé en panne sur le trajet Paris-Versailles, sont informés de la désignation de Jacquinot. Si bien qu'au onzième tour de scrutin, Naegelen passait en tête avec 372 voix, devant Jacquinot, qui en obtenait 338, et Coty qui, sans être candidat, en recueillait 71. C'était encore l'impasse.

Pour en sortir il fut alors convenu, entre représentants de la majorité, qu'un sénateur serait candidat au tour suivant et cela avec l'arbitrage final du président du Conseil, chef de la majorité. Et il y avait deux sénateurs en compétition : Georges Pernot et René Coty.

Laniel : « Mais j'en ai, du courage ! »

Dans la soirée du mardi 22 décembre, Teitgen rend visite à Laniel, visiblement fatigué par toutes ces journées éprouvantes pour lui malgré sa robuste constitution. Il est un peu effondré dans son fauteuil : il ne sera pas président de la République ... Teitgen lui serre la main et lui dit : « Courage, Président ! ». Le président du Conseil lui répond d'une voix lasse, à peine audible : Mais j'en ai, du courage ! ».

Quelques minutes plus tard, revenu à notre bureau, Teitgen nous raconte ce bref entretien... Je sors du bureau et je vois dans le couloir Pernot et Coty, qui ont

remis leurs pardessus, et qui, fatigués d'attendre en faisant les cent pas, veulent quitter les lieux. Vite, je reviens sur mes pas et je prévient Teitgen de ce départ. Aussitôt il réagit : « Chaussebourg, courez vite, rattrapez-les et dites-leur de venir s'asseoir avec nous ! » J'obéis et bientôt Pernot et Coty sont dans notre bureau...

Alors, Teitgen, prenant le petit livret des sénateurs et posant dessus la main droite, leur dit : « C'est comme sur la Bible : ce sera l'un d'entre vous qui sera élu. Nous déjouerons avec lui toutes les manœuvres ourdies tant à l'extérieur qu'à l'intérieur du Congrès pour imposer une réélection ou une élection autre ».

Après le Congrès de Versailles

QUAND IL ARRIVE AU MRP DE REGLER SES COMPTES ...

C'est rare, mais ça lui arrive. Même pendant la trêve des confiseurs ...

Ainsi, dans les jours qui suivent l'élection présidentielle à Versailles (du 17 au 23 décembre 1953), l'humeur des parlementaires MRP à l'égard de leurs partenaires dans la majorité, les radicaux, et de leurs anciens partenaires désireux en principe de le redevenir, les socialistes, n'est pas au beau fixe (comme le montrent les récits qui précèdent cet article).

L'occasion de l'exprimer, cette mauvaise humeur, se présente le 30 décembre, un jour où l'on se prépare d'ordinaire à faire la fête : à l'ordre du jour de l'Assemblée Nationale, on a inscrit - faute de pouvoir faire autrement -, la discussion des interpellations sur la grande manifestation des étudiants à Paris, au Quartier Latin, le 15 décembre.

C'est le budget de l'Education nationale, insuffisant, qui a poussé l'Union nationale des étudiants de France à descendre dans la rue. La police est intervenue avec brutalité. Il y a eu des blessés parmi les étudiants, les enseignants et les policiers.

Deux ministres sont directement interpellés : Léon Martinaud-Déplat, ministre de l'Intérieur, "manitou" au Parti radical, et André Marie, radical lui aussi et ministre de l'Education nationale. Question fête, ça va être la leur, ce 30 décembre, au Palais-Bourbon, foi de MRP ! Ces deux ministères-clés, du moins au niveau du plein exercice, sont interdits au MRP en vertu d'une complicité entre les radicaux et les socialistes visant à se les réserver. Bien sûr, au MRP, on n'a jamais admis cet arbitraire (*même si André Colin a pu être secrétaire d'Etat à l'Intérieur dans les gouvernements Bidault en 1949-50, Pleven en 1951, Edgar Faure en 1952, René Mayer en 1953 et Edouard Thibault, avec ce même titre, dans le gouvernement Laniel*)...

Donc, en séance publique au Palais-Bourbon, ce 30 décembre 1953, les deux ministres radicaux - surtout Martinaud-Déplat-, subissent de violentes rafales de critiques, venues d'un peu partout. Et deux voix fortes dominent le débat : celles de deux députés MRP, Jean Cayeux(Seine) et Charles Viatte (Jura).

Ils le dominent au point qu'ils réussissent à faire admettre par les autres groupes le texte de l'ordre du jour qu'ils ont rédigé pour clore la séance. En voici le texte :

"L'assemblée Nationale, émue des incidents douloureux qui ont marqué le 15 décembre la manifestation des étudiants de Paris en faveur du vote de crédits décents pour le budget 1954 de l'Education nationale, réprouve l'agression dont ces étudiants ont été victimes, exprime sa sympathie et ses vœux de rétablissement aux blessés ; s'indigne des procédés employés pour briser une manifestation régulièrement autorisée et incontestablement pacifique de notre jeunesse étudiante, animée en la circonstance de soucis tout à fait honorables et légitimes ; demande des sanctions contre les responsables des brutalités de certains membres de la police et la réparation du préjudice causé aux étudiants qui en furent victimes ; souligne que la manifestation des étudiants, auxquels s'étaient joints des membres du Corps enseignant, traduit le profond malaise qu'éprouve la jeunesse de notre pays, requiert en conséquence du Gouvernement un exposé de ses conceptions sur la politique de la jeunesse ; et, repoussant toute addition, passe à l'ordre du jour."

Par sa rédaction, ce texte équivaut à une motion de défiance à l'égard des deux ministres... et il est cependant voté à l'unanimité des 621 votants !

De quoi couper l'appétit à Martinaud-Déplat et à André Marie pour le réveillon de la Saint-Sylvestre.

Laniel, qui est toujours président du Conseil, s'en inquiète. Le 6 janvier 1954, il lit une déclaration de politique générale devant l'Assemblée et en demande l'approbation dans un vote de confiance. Il justifie cette procédure par la prochaine Conférence atlantique, le 25 janvier à Berlin, où Bidault, ministre des Affaires étrangères, va représenter la France.

La confiance lui est accordée par 319 voix contre 249. Le Groupe MRP la vote, sans expliquer publiquement son vote. Il pense, comme le dit Teitgen à sa réunion du 6 à 20 heures 30, que "le MRP fait confiance à Bidault et non pas au Gouvernement Laniel".

J.P.

Quelles leçons tirer du Congrès du Parlement à Versailles ?

Selon les parlementaires MRP, d'abord celle-ci :

LE PARTI RADICAL NE RESPECTE PLUS SES PROPRES LOIS DU MOMENT QU'ELLES NE JOUENT PLUS EN SA FAVEUR

Au début de janvier 1954, on est à cinq mois et demi de la formation du Gouvernement Mendès-France. On ne le sait pas, évidemment, mais, au MRP, on est de nouveau très attentif au jeu du Parti radical ou plutôt aux jeux des radicaux, car il y a plusieurs tendances dans le parti, chacune jouant son jeu au profit – ça ne se voit pas tout de suite –, de l'ensemble du parti. La vocation que le Parti radical, blanchi sous le harnois des réussites et des épreuves, se donne à lui-même, c'est de tout contrôler. Tout contrôler, politiquement par tous les moyens, adapter sa tactique aux circonstances, ne jamais se sentir tenu par ses engagements – la dispersion régulière des députés radicaux en trois tendances dans les votes l'aide beaucoup dans l'exercice de cet art –, s'attribuer le droit presque exclusif de dire ce qui est républicain et ce qui ne l'est pas ; voilà qui pose problème à ses partenaires au sein d'une majorité parlementaire. Que faut-il comprendre ? Qui faut-il croire ? Dans quelles limites faut-il se tenir en cas de contrat ?

Le MRP se pose ces questions depuis la formation de la majorité de Troisième Force et il se les posera avec encore plus de vigilance quand arrivera l'été 1954 ...

Chez les socialistes, c'est différent. On y est moins souple dans les discussions, moins ouvert aux idées des autres, on y est facilement crispé, on y est plus passionné qu'attiré par la réflexion, on en devient parfois aveugle, on s'enferme souvent dans des contradictions tout en restant de bonne foi.

Le 13 septembre 1953 à Bruay-en-Artois, Guy Mollet propose au MRP de constituer avec lui un "Front démocratique et social" ; le 9 décembre, il laisse la direction de la SFIO choisir Naegelen, adversaire résolu de l'Europe, comme candidat à l'Élysée ! L'astuce, si l'on peut dire, c'est d'obtenir les voix communistes dès le deuxième tour de scrutin, après le retrait de Marcel Cachin. C'est bien ce qui va se passer au Congrès de Versailles : les communistes voteront Naegelen jusqu'au bout parce que Naegelen combat la CED ; ils sont logiques. Les socialistes ne le sont pas ; Naegelen sera battu à Versailles le 23 décembre 1953 et la politique européenne chère à Guy Mollet échouera à l'Assemblée Nationale le 30 août 1954.

Telle est l'analyse de la situation politique que font les parlementaires MRP, comme le montre la

"Note Rouge" n° 69 (du 6 janvier 1954) annexe du Bulletin d'information du Groupe MRP.

J.P.

Cette note, restée inédite comme les procès-verbaux des réunions du Groupe, rappelle d'abord les règles de l'élection présidentielle, imposées par la tradition mais aussi et surtout par le mode de scrutin : "après les tours éliminatoires, les républicains apportent leurs suffrages soit à celui de leurs candidats qui se trouve le mieux placé, soit à un arbitre désigné par eux d'un commun accord."

Elle poursuit :

Comment ces règles furent faussées.

Chacune des six grandes formations politiques du Parlement ayant un candidat – les modérés et le RGR en avaient même deux – le premier tour de scrutin ne pouvait pas en principe être déterminant sur l'orientation du Congrès. Chaque candidat devait recueillir strictement les suffrages de ses amis politiques.

En fait, Georges Bidault, considéré la veille par la presse comme favori, en raison de ses qualités personnelles, fut le seul à dépasser cette limite, obtenant 17 voix de plus que celles dont disposaient au Congrès les groupes du MRP. Mais M. Laniel, privé des suffrages des amis de M. Pinay au profit de M. Fourcade, arriva cependant en deuxième position, derrière M. Naegelen, grâce à un appoint de voix radicales.

Ainsi, par crainte d'un succès de Georges Bidault, les radicaux avaient délibérément pris le risque de sacrifier au premier tour leur propre candidat et de placer le président du Conseil au premier rang des concurrents appartenant à la majorité gouvernementale. L'URAS et les communistes abandonnèrent alors une compétition dans laquelle ils n'avaient aucune chance. Leurs voix devenant disponibles, le deuxième tour pouvait avoir un caractère éliminatoire.

Effectivement, Georges Bidault (143 voix) et M. Delbos (185 voix) obtinrent quelques suffrages supplémentaires, mais furent distancés de loin par M. Naegelen (299 voix) et par M. Laniel (276 voix). Le premier bénéficiait de l'appui de quelques ultra-nationalistes et surtout du désistement de M. Marcel Cachin, décidé officiellement par le Parti communiste en sa faveur en raison de son hostilité à la Communauté européenne de défense. Le second recueillait la grande majorité des voix des parlementaires gaullistes.

Au profit duquel de ces deux candidats fallait-il faire jouer la règle de la discipline républicaine ?

Au profit de M. Naegelen, champion de la cause nationaliste contre l'Europe, ancien proconsul en Algérie, qui venait de se faire sciemment placer en tête par les communistes ? Si oui, c'était accepter l'arbitrage d'un parti dont la politique étrangère est celle de la Russie soviétique.

Restait donc M. Laniel, ancien vice-président du Conseil National de la Résistance, qui vota l'investiture de Léon Blum le 12 décembre 1946, appartenant à la droite modérée, combattu avec acharnement par la fraction de la droite classique ou radicale, où se compte le plus de réactionnaires.

Logiquement, il appartenait au parti radical de donner le signal du ralliement autour de président du Conseil, et cela pour quatre raisons :

1°) les radicaux se réclament à tout instant des traditions de la Troisième République ;

2°) ils sont les plus ardents défenseurs du scrutin majoritaire et de ses règles de discipline républicaine ;

3°) ils avaient reconnu les qualités républicaines du président du Conseil en votant son investiture et en participant largement à son gouvernement ;

4°) ils venaient eux-mêmes de le faire passer en tête des candidats qui récusait l'arbitrage des adversaires de la République.

Politiquement, il était prévisible que le Parti radical ne respecterait plus ses propres lois, du moment qu'elles ne jouaient plus en sa faveur.

Ses dirigeants étaient en effet venus à Versailles avec la détermination de fournir à tout prix l'arbitre de l'élection.

Aussi, bien loin de soutenir M. Joseph Laniel après le deuxième tour, les radicaux se préparèrent-ils à poursuivre l'application de leur plan, qui n'avait dès lors plus rien de mystérieux :

1°) éliminer Georges Bidault de la compétition le plus vite possible, en faisant passer devant lui M Joseph Laniel, son président du Conseil ;

2°) faire profiter le très européen M. Delbos du retrait de Georges Bidault, afin de le placer à égalité avec M. Laniel sur sa droite et M. Naegelen sur sa gauche sans qu'aucun de ces trois candidats puisse avoir l'espoir de l'emporter ;

3°) Ouvrir ainsi la voie au prétendu arbitre, tenu en réserve depuis de longs mois, qui était en fait le véritable candidat du parti radical.

Pour les groupes du MRP, le problème était donc de faciliter ou de combattre la manœuvre dont ils venaient d'être les premières victimes et dont l'aboutissement éventuel devait signifier, neuf ans après la Libération, le triomphe du parti radical et de certaines puissances politico-financières.

Où était la solution ?

Tant d'intrigues excluaient des négociations générales conduites dans la dignité. Et pourtant, il importait de prévoir l'arbitrage qui allait sans doute s'avérer nécessaire.

En décidant de soutenir M. Laniel, les parlementaires MRP eurent comme objectif de qualifier le président du Conseil pour cette tâche, de préférence à M. Naegelen et aux radicaux qui, le premier en acceptant les voix communistes, les seconds en maintenant volontairement le Congrès dans l'impasse, refusaient de respecter la règle de la discipline républicaine.

Comment les radicaux perdirent la partie.

Après le retrait de M. Delbos à l'issue du troisième tour, les radicaux, qui gardaient l'espoir de bénéficier de la lassitude générale, refusèrent de choisir entre MM. Naegelen et Laniel et portèrent leurs suffrages sur des candidats "de service", qui furent M. Cornu au quatrième tour, M. Médecin du quatrième au septième et M. Montel aux neuvième et dixième.

Mais M. Laniel, étant passé nettement en tête au troisième tour de scrutin et conservant l'avantage dans les scrutins suivants, maintint sa candidature, faisant valoir qu'il approchait la majorité absolue de quelques dizaines de voix et que les radicaux, conscients du jugement porté par les congressistes sur leur attitude, hésitaient à lancer leur "arbitre". Cette persévérance lui permit de recevoir, après le dixième tour, les président des groupes, pour envisager avec eux la désignation d'un arbitre accepté comme tel par le plus grand nombre, devant lequel il se retirerait.

Les cinq principaux animateurs des débats MRP au Congrès de Versailles



Pour Teitgen, Bichet, Lecourt et Bidault, il n'y a pas d'autre solution que le choix d'un modéré, favorable à l'union de l'Europe.

Selon Germaine Poinso-Chapuis, le MRP est dans une impasse : "Nous allons cristalliser une majorité de droite d'où nous voulions sortir... Nous devrions sortir du cadre de la pseudo-majorité gouvernementale"



JANVIER 1954

En janvier 1954, le Groupe MRP tient 8 réunions :

- le 4 janvier à 15 heures, sous la présidence de Robert Bichet, sur le budget du ministère de l'Intérieur ;
- le 5 janvier à 17 heures, sous la présidence de Robert Lecourt, sur l'entretien que celui-ci vient d'avoir avec le nouveau président de la République, René Coty ;
- le 6 janvier à 15 heures, sous la présidence de Robert Lecourt, sur la préparation de l'élection d'un successeur à Herriot pour la présidence de l'Assemblée Nationale (Herriot renonce à demander le renouvellement de ses fonctions pour des raisons de santé) ;
- le 6 janvier à 20h30, sous la présidence d'Edouard Moisan, sur la déclaration de Laniel et le scrutin de confiance au gouvernement.
- le 12 janvier à 14h30, sous la présidence de Robert Lecourt, sur la préparation de la succession d'Herriot ;
- le 12 janvier à 21h45, sous la présidence d'Edouard Moisan, la candidature de Pflimlin à la présidence de l'Assemblée Nationale ;
- le 13 janvier à 16h15, sous la présidence de Robert Bichet, sur les discussions engagées entre les groupes en vue de former le nouveau bureau de l'Assemblée Nationale ;
- le 19 janvier à 14 heures, sous la présidence d'Edouard Moisan, sur la constitution des commissions et sur le projet de certains élus d'outre-mer de former un nouveau groupe à l'Assemblée Nationale.

Dans cette dernière partie de la discussion budgétaire et à l'occasion d'un certain nombre de propositions de loi, le MRP obtient satisfaction sur plusieurs points importants dans le domaine social :

- le budget des Anciens combattants et victimes de la guerre est augmenté de 32 milliards de francs ; il traduit les conclusions des deux rapporteurs, à l'Assemblée Nationale et au Conseil de la République, qui sont tous les deux MRP, **Roger Devémy** (Saône-et-Loire) et **Paul Giauque** (Jura) ;
- le paiement d'un acompte sur la prime de 12.000 francs allouée aux postiers intervient dès le début de l'année à la demande de **Pierre Gabelle** (Loiret) et de **Charles Barangé** (Maine-et-Loire), rapporteur général ;
- à la demande de **Jean-Jacques Juglas** (Lot-et-Garonne), président de la Commission des Territoires d'outre-mer, le gouvernement accepte l'idée de faire entrer les fonctionnaires d'Indochine dans les cadres du ministère des Affaires étrangères et de les employer en Extrême-Orient comme ministres plénipotentiaires par exemple ;
- dans la discussion du budget de l'Intérieur, **Jean Cayeux** (Seine) rappelle l'intérêt d'un projet concernant l'organisation de la protection civile ;

- au cours de l'examen du budget de la Radio et de la Télévision, **Paul Gosset** (Nord), président de la Commission de la Presse, rappelle les engagements pris concernant les traitements des journalistes de la Radio et demande au gouvernement de faire mieux connaître au public les émissions culturelles de cet établissement public ; **Robert Bichet** (Seine-et-Oise) propose une amélioration des programmes et la multiplication des émissions en direct à la Télévision ;
- **Charles Viatte** et **Maurice-René Simonnet** (Drôme) obtiennent d'Edgar Faure, ministre des Finances, le paiement dès la première année (et non plus dès la troisième) d'un traitement aux élèves des écoles normales supérieures ;
- **Henri Meck** (Bas-Rhin), président de la Commission du Travail, **Pierre Gabelle**, **Charles Viatte** et **Francine Lefebvre** (Seine) font adopter une majoration de 6000 francs par an de l'allocation aux vieux travailleurs salariés (le gouvernement proposait 5.400) et, dans la même proportion, des pensions des travailleurs indépendants et des exploitants agricoles.

Cette liste de succès législatifs des députés MRP est donnée ici à titre d'exemple : elle montre que l'appartenance du Mouvement à un gouvernement lui permet - même quand l'orientation générale de celui-ci lui déplaît -, de réaliser une partie de son programme social au profit de plusieurs millions de travailleurs (dont le niveau de vie, dans les années 50, est encore très bas).

A la réunion du Groupe du 5 janvier, **Robert Lecourt** rend compte de sa première visite à Coty, à l'Elysée. Il a montré au président de la République qu'une démission de Laniel (dans la ligne de la tradition) ne permettrait pas d'avoir un nouveau gouvernement assez tôt pour représenter la France à la Conférence de Berlin.

Sur le projet de Laniel de faire lire sa **déclaration de politique générale** devant le Conseil de la République par Paul Reynaud, vice-président du Conseil, **Joannès Dupraz** (Eure-et-Loire) fait des réserves : c'est un précédent qui risque de faire jurisprudence constitutionnelle.

Le 6 janvier, à 20h30, le Groupe MRP délibère sur la déclaration que Laniel vient de faire à la tribune

Francine Lefebvre donne son avis : "Laniel a esquivé les problèmes. Certes, il a été sévère pour Pinay et pour René Mayer. Peut-être voulait-il être aimable avec le MRP, mais il reste ce qu'il est : un conservateur. Cela n'est pas encourageant. J'hésite à lui accorder ma confiance".

Par 12 voix contre 1, le Groupe décide de voter la confiance.

Pierre-Henri Teitgen déclare : "Je pense qu'il est préférable pour le MRP de ne pas expliquer son vote car en vérité le MRP fait confiance à Bidault et non pas au Gouvernement Laniel".

Maurice Lucas (Manche) donne son sentiment : "Je suis d'accord mais je ressens les mêmes préoccupations que Francine Lefebvre".

Consulté par Moisan, qui préside la réunion, le Groupe décide de ne pas expliquer son vote dans le scrutin de confiance.

Dans la journée du 6, les députés MRP choisissent, au scrutin secret, leur **candidat à la présidence de l'Assemblée Nationale**. Il y a plusieurs candidats.

Le 7, le Bureau procède au dépouillement du scrutin : **Pierre Pflimlin obtient la majorité**.

Le 12 janvier, le Groupe se réunit au moment où va commencer le scrutin secret en séance.

Le socialiste **Le Troquer est élu** au troisième tour par 300 voix (communistes, socialistes, la majorité des radicaux, entre 25 et 35 ex-RPF) contre 251 à Pflimlin.

Au premier tour, Pflimlin est arrivé en tête avec 171 voix contre 130 à Le troquer, 93 à Prelot, 89 à Cachin et 80 à Jules-Julien (radical).

Après ce premier tour, le Groupe a tenu une deuxième réunion, à 21h45. Robert Lecourt y a fait le point : Chaban-Delmas, président du Groupe URAS, demandait au MRP de changer de candidat, bien que son groupe fût divisé sur l'opportunité de cette proposition. Robert Lecourt a refusé. Le MRP a choisi Pflimlin et ne doit pas donner l'impression qu'il veut cette présidence à tout prix. Laniel, de son côté, s'est offert pour réunir les représentants des groupes de la majorité. Refus de Lecourt : une telle procédure, dans la situation créée par le Congrès de Versailles, serait sans doute inefficace.

Au cours de la formation du Bureau de l'Assemblée, le 13 janvier, **Moisan** représente le MRP dans les négociations avec les autres groupes. Le MRP conserve une vice-présidence, qu'il confie à **Jean-Raymond-Laurent** (Manche), qui succède à Fernand Bouxom, non rééligible d'après le Règlement intérieur du Groupe ; une questure où reste **Louis Martel** (Haute-Savoie) ; un secrétariat, confié à **Joseph Dumas** (Seine).

A l'occasion du renouvellement des vice-présidences de l'Assemblée Nationale, le Groupe MRP ressent l'hostilité de ses partenaires de la majorité gouvernementale : ils ont tendance à s'entendre entre eux contre lui tout en cherchant au surplus à obtenir le concours des socialistes (dont ils ne veulent pas dans le gouvernement).

C'est ce que fait apparaître ce commentaire publié dans le Bulletin d'information du Groupe daté du 15 janvier 1953, en page 2, où la coalition hétéroclite anti-MRP est appelée la "**majorité de Première Force**" :

"La majorité de première force qui, en dehors des vicissitudes politiques, existe toujours de façon latente pour s'emparer des places, menaçait de pousser son avantage lors de la répartition des vice-présidences et des questures.

"Edouard Moisan, représentant du Groupe MRP à la conférence des chefs de groupe chargée de cette répartition, sut heureusement conserver les postes auxquels le MRP a droit en vertu de la règle proportionnelle. En appuyant en particulier une proposition de M. Lussy, relative au maintien des questeurs, il réussit à renvoyer dos

à dos les radicaux et les gaullistes venus chercher le prix de leurs votes lors de l'élection de M. Le Troquer".

A partir de 16 heures 15, ce 13 janvier, le Groupe MRP se réunit sous la présidence de **Bichet**, qui rend hommage à Pflimlin pour son succès au premier tour.

- Son échec au troisième tour, dit-il, est dû à la haine des autres groupes à l'égard du MRP. Je souhaite que le MRP tire prochainement les conclusions de ce vote.

- Oui, enchaîne **Lecourt**. C'est le sentiment de l'Assemblée à l'égard du MRP qui explique ce vote. Le changement de notre candidat aurait donné à l'élection une allure de combat contre le candidat socialiste.

Pierre Pflimlin remercie Lecourt, le Bureau et le Groupe. Evoquant les problèmes politiques, il montre les dangers d'une nouvelle majorité qui comprendrait les communistes.

- Nous sortons d'une guerre de position pour entrer dans une guerre de mouvement, dit-il. Nous pouvons profiter de ce changement. Le MRP doit sortir de sa routine et faire de la stratégie, comme les autres, dans une situation devenue fluide.

Pierre Schneiter (Marne) ne s'associe pas aux congratulations qui viennent d'être échangées sur la journée de la veille. Il rend hommage individuellement à chacun mais il n'approuve pas la tactique employée ni l'attitude prise par le Groupe collectivement.

Dernière réunion du Groupe MRP en janvier : mardi 19 à 14 heures, sous la présidence d'**Edouard Moisan** (le Parlement se met en vacances du 19 janvier au 9 février).

Joseph Defos du Rau (Landes) souhaite que le Bureau national du MRP informe les membres du Groupe de l'évolution des **relations entre le Mouvement et la CFTC**.

Au sujet de la répartition des postes dans les commissions, **Francine Lefebvre** demande au Bureau du Groupe de s'entendre avec la SFIO, "dont les commissaires respectent la discipline, ce qui n'est pas le cas dans les autres groupes".

Certains **élus d'outre-mer** veulent constituer un nouveau groupe parlementaire. **Jonah Ranaivo** (Madagascar) et **Ahmed Aït Ali** (Alger) affirment qu'ils resteront au Groupe MRP. Ils souhaitent toutefois que le Mouvement se préoccupe davantage des problèmes d'outre-mer.

Pendant les vacances parlementaires, le Bureau national et les Bureaux des groupes parlementaires du MRP s'appliquent à "préciser les mesures les plus urgentes dont sa présence dans la majorité requiert la réalisation" (résolution votée par le Bureau national le 21 janvier).

- relever le salaire minimum,
- instituer une retraite vieillesse nationale uniforme,
- alléger le coût de la production par des aménagements fiscaux,
- reconverter les entreprises menacées et instituer un régime d'assurance et d'indemnisation du chômage,
- organiser les marchés agricoles et assainir les circuits de distribution.

Il s'agit là en quelque sorte d'un programme de gouvernement, mais le MRP participe au gouvernement qui

est en place ; alors pourquoi ces revendications adressées au gouvernement ?

Cette question est la même depuis que la majorité gouvernementale a glissé sensiblement à droite. Et la réponse reste la même au temps du cabinet Laniel : le MRP a un programme d'action sociale (dont les principes remontent au programme du CNR à la Libération) que tous ses partenaires de la majorité gouvernementale combattent – ouvertement ou en se dérochant aux choix à faire -, de telle sorte qu'il est devenu l'importun, le gêneur, l'empêcheur de faire la fête en rond pour la coalition du "libéralisme", regroupant les Indépendants et Paysans, les radicaux, les ARS (ex-RPF) et une partie de l'URAS (ex-RPF)

Ainsi les députés MRP s'efforcent-ils en permanence de se libérer du mauvais sort qui les condamne à gouverner avec la droite, sous le regard froid d'un Parti communiste stalinien et d'une SFIO malade d'un nationalisme prolongé.

J.P.

Onze jours de démarches

- Robert Lecourt s'entretient avec Joseph Laniel le 25 janvier à Matignon. Le président du Conseil dit qu'il va "s'attacher à trouver une solution à chacun de ces problèmes". Il donne son accord à l'ouverture du Comité technique des ententes professionnelles aux représentants des syndicats ouvriers.
- Le 26 janvier, Robert Lecourt est reçu par Edgar Faure, ministre des Finances et des Affaires économiques, rue de Rivoli, qui reste réservé à l'égard d'un relèvement du salaire minimum.
- Le 27 janvier, une délégation MRP, composée de Robert Bichet, Jean Cayeux et Francine Lefebvre, vient voir Edgar Faure sur le dossier du Crédit Mutuel du Bâtiment et demande que soit traitée la situation des souscripteurs de toutes les entreprises de crédit différé mises en liquidation.
- Le 29 janvier, la même délégation MRP reçoit au Palais-Bourbon une délégation de l'Union régionale parisienne de la CFTC à l'occasion de la Journée revendicative organisée le même jour.
- Le 2 février, Jean Cayeux, président de la Commission de la Famille, va demander à Paul Coste-Floret, ministre de la Santé publique,

d'accorder des subventions aux organismes publics et privés qui se préoccupent de soulager les misères provoquées par la vague de froid.

D'après le Bulletin d'information du Groupe MRP, daté du 4 février 1953, page 3, "les résultats obtenus à ce jour sont loin d'être négligeables, malgré quelques insuffisances" :

- L'affaire du **Crédit mutuel du bâtiment** va faire l'objet d'un projet de loi ; le ministre des Finances a accepté de rembourser les souscripteurs victimes de la faillite.
- La réorganisation des **Halles de Paris** et la création de marchés nationaux ont fait l'objet de conseils interministériels au cours de la semaine dernière ; les textes d'application vont paraître incessamment.
- La décision a été prise de faire siéger des représentants des **syndicats ouvriers au Comité technique des ententes professionnelles**.
- Grâce à Jean-Marie Louvel, ministre de l'Industrie et du Commerce, la prime dégressive pour les bas salaires vient d'être octroyée aux **mineurs**, avec effet rétroactif au 1^{er} septembre.
- Entre les thèses de Paul Bacon et de M. Edgar Faure, le gouvernement a décidé aujourd'hui d'accorder une indemnité horaire de 15 francs aux salariés les plus défavorisés du secteur privé ; le **salaire minimum garanti** sera effectivement de 115 francs dans la région parisienne, au lieu de 100.
- Le gouvernement a approuvé aujourd'hui le projet de Jean-Marie Louvel tendant à assainir la **structure de l'industrie française** et à remédier à la disparité des prix français (fiscalité et crédit, recherche technique, reclassement de la main d'œuvre, normalisation des fabrications).
- Paul Coste-Floret, ministre de la Santé publique, a décidé le 3 février d'attribuer une subvention exceptionnelle de 4 millions aux œuvres qui s'occupent de **l'hébergement des sans-logis** ; cette somme sera répartie entre les œuvres suivantes : Croix-Rouge française, Armée du Salut, Secours Catholique, Société Philanthropique ; Secours Israélite, Compagnons d'Emmaüs (Abbé Pierre), Louise de Marillac, Soeurs de Saint-Vincent-de-Paul.

FEVRIER 1954

Trois sujets prennent une place importante dans les délibérations du Groupe MRP durant la première quinzaine de février : le relèvement des bas salaires dans le secteur privé, l'extension des assurances sociales aux départements d'outre-mer, la construction immédiate de 12.000 logements d'urgence (6000 à Paris et 6000 dans les grandes cités ouvrières).

On peut estimer que ce programme trouve sa place dans l'action menée personnellement par l'abbé Pierre depuis 1950 (il est député jusqu'en juin 1951). En mars

1953, Emmaüs achète un terrain de deux hectares à Pontault-Gombault, en Seine-et-Marne, au lieu-dit Le Bois de Pomponne, et y installe un camp pour douze familles, qu'il complète avec des camions habités au Passage Félix ... A noter : c'est dans la nuit du 3 au 4 janvier 1954 qu'un bébé meurt de froid à la Cité des coquelicots à Neuilly-Plaisance, drame qui provoque le fameux appel au secours de l'abbé sur les radios et déclenche un vaste mouvement de solidarité et d'aide aux sans-logis.

J.P.

UN PROGRAMME DE CITES D'URGENCE

C'est à la demande de **Jean Cayeux** (Seine), président de la Commission de la Famille, que **Paul Coste-Floret** (Hérault), ministre de la Santé publique et de la Population, propose au Conseil des ministres, le jeudi 4 février, d'adopter un programme de construction immédiate de cités provisoires d'urgence pour les familles sans-logis ou très mal logées.

Après une intervention de Maurice Lemaire (URAS), ministre de la Reconstruction et du Logement, le Conseil décide de mettre au point un système de financement, dans le cadre des crédits déjà ouverts, permettant de construire 12000 logements avant la fin de l'année 1954.

Le 9 février, sous les signatures de **Robert Buron**, **Jean Cayeux** et **Pierre Elain**, le groupe MRP dépose une proposition de loi visant à faciliter la réalisation de ce programme :

- par certaines dérogations à la législation en vigueur ;
- par la fixation des moyens de financement : le tiers des crédits affectés au secteur industrialisé et 20% de la contribution patronale (**le 1% décidé par un décret du 9 août 1953**) à la construction de logements.

Le 12 février, le Bureau du Groupe fait savoir qu'il demande à la Commission de la Justice d'examiner en urgence les textes dont elle est saisie visant à rendre à l'habitation les pièces isolées.

LE RELEVEMENT DES BAS SALAIRES DU SECTEUR PRIVE

Il s'agit du salaire minimum garanti, dont le relèvement par décision gouvernementale entraîne une augmentation des bas salaires dans la grille des salaires.

Paul Bacon, ministre du Travail et de la Sécurité sociale, expose le contenu du dossier devant le Groupe MRP, réuni mardi 9 février 1954 à 14 heures sous présidence de **Robert Lecourt** (c'est la 9^e réunion du Groupe en 1954).

En préambule, il déclare que le résultat le plus important obtenu par les ministres MRP au sein du gouvernement, ce n'est pas le relèvement du salaire minimum mais l'adoption, le 4 février, du **plan de relance économique élaboré** par **Jean-Marie Louvel**, ministre de l'industrie et du Commerce (fiscalité et crédit, recherche technique, reclassement de la main d'œuvre, normalisation des fabrications...).

Il fait ensuite un exposé historique du problème, se référant aux grandes grèves du mois d'août et à la convocation de la Commission supérieure des conventions collectives, dont la réunion a au moins permis de **fixer pour la première fois un budget-type**, en l'absence, il faut le rappeler, des représentants du patronat.

A son avis, une analyse de l'évolution de la situation économique et sociale fait apparaître un certain nombre de conclusions relatives aux salaires ; notamment celle-ci : **le pouvoir d'achat ne s'est pas amélioré, depuis 1946, autant qu'on le prétend dans certains milieux officiels**. Pratiquement, pour rétablir un certain équilibre entre prix et salaires, il faut porter le

salaire horaire minimum, qui est aujourd'hui de 100 francs, à un niveau allant de 108 à 118 francs. C'est la proposition qu'il a faite au Conseil des ministres, bien que la loi sur l'échelle mobile n'impose pas que ce relèvement soit effectué tout de suite. Il a été suivi et le chiffre de 115 francs a été retenu.

En décembre 1953, la CFTC chiffrait son budget-type à 23.039 francs, ce qui équivaut à 200 heures à 115 francs. **Ainsi le gouvernement a-t-il tenu compte de l'avis des syndicats et de la Commission supérieure.**

Pourquoi le gouvernement n'est-il pas allé au-delà de 115 francs ? Pour des raisons économiques. Certaines branches de l'activité n'auraient pas pu supporter davantage sans refaire leur échelle de salaires. En outre, il convient de maintenir les prix à leur niveau actuel et de donner toutes ses chances au plan d'expansion de Louvel.

Robert Lecourt, président du Groupe, rend hommage à Teitgen, vice-président du Conseil, à Bacon et à Louvel. Il indique **qu'outre ce relèvement du salaire minimum le MRP a obtenu durant les deux dernières semaines :**

- l'application du décret sur les trusts ;
- la participation de la CFTC et de Force ouvrière aux travaux du Comité Technique des ententes professionnelles ;
- l'octroi d'un crédit budgétaire à un organisme syndical (CFTC) qui organise le marché de la viande à Strasbourg ;
- une indemnité dégressive pour les mineurs ;
- l'organisation de marchés-gares ;
- un projet relatif au Crédit mutuel du bâtiment ;
- un programme de cités d'urgence.

Charles Viatte félicite les ministres MRP mais regrette que ces résultats n'aient pas été suffisamment diffusés par les radios.

- Oui, enchaîne **Francine Lefebvre**, le MRP ne sait pas faire sa publicité. Il ne sait que travailler au profit des autres.

Jean Catrice est du même avis.

A la demande de **Robert Buron**, le Groupe décide de signer collectivement sa proposition de loi sur les cités d'urgence.

Henri Meck approuve aussi l'observation de **Francine Lefebvre**.

Paul Coste-Floret traite de son action en faveur des sans-logis.

Paul Bacon répond à des questions sur les zones de salaires (Paris et province), le chômage, l'Inspection du Travail, la diffusion des informations sur le rôle du MRP.

EXTENSION DU REGIME DES ASSURANCES SOCIALES AUX DEPARTEMENTS D'OUTRE-MER

Sur le rapport de **Charles Viatte** au nom de la Commission du Travail et le rapport pour avis de **Lionel de Tinguy** au nom de la Commission des Finances, l'Assemblée Nationale adopte le 11 février le projet de loi, présenté par **Paul Bacon**, visant à étendre le régime des assurances sociales aux départements de la Martinique, de la Guadeloupe, de la Guyane et de la Réunion.

Le financement est assuré par l'Etat.

Le même jour, au cours de sa réunion ouverte à 14 heures (10è) sous la présidence de **Maurice Lucas**, le Groupe MRP a entendu Viatte, Bacon et de Tinguy.

Viatte a rappelé la misère répandue dans ces départements, qui souffrent d'une surpopulation. Leur économie est fragile : la culture de la canne à sucre se heurte à la concurrence de la betterave métropolitaine, celle de la banane à la banane africaine. Les salaires sont bas.

Bacon regrette que l'effort d'équipement économique dans ces départements ait été insuffisant. Il approuve la participation de l'Etat dans le financement ; il y voit la perspective d'une aide du Trésor à la Sécurité sociale.

A propos du **salaire minimum** et des salaires en général, **Edouard Moisan** dit que la loi de 1950 relative aux conventions collectives a manqué son but. La liberté des salaires est restée un objectif lointain. Le régime des salaires est passé d'un dirigisme de droit à un dirigisme de fait, en raison des difficultés économiques. Veut-on en sortir ?

Il ajoute qu'en vérité les conventions collectives et l'échelle mobile des salaires sont contradictoires.

- Oui, dit **Pierre-Henri Teitgen**, qui approuve l'intention du gouvernement de déposer un projet sur la conciliation et l'arbitrage ; et qui invite le MRP à dénoncer l'alignement des prix et des salaires sur ceux des entreprises marginales.

Jean Catrice est du même avis. Les faibles salaires sont les plus intéressants pour les patrons que l'achat de matériel moderne ; de hauts salaires sont la condition du développement de la productivité.

François Reille-Soult approuve Catrice et déclare qu'un reclassement de la main d'œuvre est nécessaire.

- Le salaire minimum aurait dû être porté à 120 francs, dit **Fernand Bouxom**.

- Peut-être, fait observer **Pierre-Henri Teitgen**, mais il aurait fallu alors hiérarchiser la majoration du salaire minimum.

CONFERENCE DES QUATRE GRANDS A BERLIN

A la réunion du Groupe MRP du 16 février 1954, (la 11è), ouverte à 14 heures sous la présidence de Robert Lecourt, il est question de l'affaire du Crédit mutuel du bâtiment, qui a fait des victimes parmi les souscripteurs, en raison d'une politique du logement insuffisante. Puis le groupe entend un exposé de **Maurice Schumann** sur la Conférence de Berlin, qui vient de s'achever.

L'URSS a fermé toutes les portes sur les problèmes européens. Molotov ne veut d'unification de l'Allemagne que dans le cadre d'une Allemagne communiste, dotée d'une armée nationale ; il dit que c'est le Pacte Atlantique et non pas la CED qui sépare le plus l'Est et l'Ouest ; il refuse d'évacuer les troupes russes d'Autriche après le traité de paix avec ce pays.

Sur l'Indochine, ce sont les Etats-Unis qui se sont alignés sur la France et non l'inverse ; au départ, Dulles était hostile à toute idée de conférence à Cinq.

Sur l'Extrême-Orient, l'URSS n'a pas encore fermé toutes les portes. On ne sait pas si elle cherche sincèrement à faire participer la Chine au directoire des Grands. Son but numéro 1 c'est évidemment de provoquer le départ des Américains d'Europe et de dominer notre continent. Si elle ne l'atteint pas, elle acceptera sans doute de maintenir le statu quo, c'est-à-dire qu'elle conservera tout ce qu'elle possède aujourd'hui.

S'agissant de l'article 7 des Accords de Bonn, **Maurice Schumann** note que politiquement - sinon juridiquement -, toutes les précautions sont prises pour que l'Allemagne une fois réunifiée respecte ses engagements ; contre une improbable dénonciation du traité de CED et des Accords, la France et ses alliés sont prémunis.

Selon **Alfred Coste-Floret**, l'Allemagne tout entière est engagée par les Accords.

Roger Devémy et **Jonah Ranaivo** aimeraient savoir où en sont les relations franco-marocaines et si l'ancien sultan va rester en exil à Madagascar.

Maurice Schumann leur répond (*mais le procès-verbal n'en dit pas plus*)

Le groupe MRP en revient alors aux salaires et à la majoration du salaire minimum. Il décide de déposer en séance publique son propre ordre du jour et d'accepter, si cela est nécessaire, un amendement proposé par le Groupe URAS sur la réforme de l'entreprise.

En séance publique, le même jour, 16 février, l'Assemblée adopte l'ordre du jour MRP présenté par **Jules Duquesne** (Nord) et **Henri Dorey** (Belfort), avec l'amendement URAS, par 395 voix contre 223 (communistes, socialistes, divers).

ON EN APPREND UN PEU DE PLUS SUR L'AFFAIRE MAROCAINE

Le 17 février, **Roland de Moustier**, député Républicain Indépendant du Doubs, présente à la Commission des Affaires étrangères un rapport - fait au nom de quatre commissaires qui reviennent du Maroc -, sur le problème marocain.

René Mayer déclare que, comme président du Conseil de janvier à mai 1953, il s'était montré fermement hostile à la déposition du Sultan et, d'une manière générale, à toute déposition de souverain en pays arabe ; il demande ensuite au rapporteur quelle a été, à son avis, la part prise par le gouvernement Laniel (et par son ministre des Affaires étrangères, **Georges Bidault**) dans l'affaire de la déposition de Mohammed V.

Réponse du rapporteur, en substance : le ministre a déjà fait lui-même devant la Commission l'exposé des conditions dans lesquelles s'était exercée la liberté du Gouvernement à cette occasion ; la politique de ce gouvernement ne tendait pas à la déposition mais l'autorité française locale avait laissé se poursuivre l'action entreprise par les notables marocains ; ensuite, cette autorité française locale avait su faire tourner l'opération à son profit.

Pierre Schneiter (Marne), un peu surpris par ce langage qui n'est pas celui de la langue de bois, déclare qu'il est important de sortir de l'impasse et d'en terminer avec la situation trouble qui contraste avec l'euphorie officielle.

Jacques Fonlupt-Espéraber (Haut-Rhin) dit qu'il est urgent de réagir contre l'arbitraire du pouvoir au Maroc.

Ce pays, dit-il, a besoin d'un changement d'atmosphère plus que de textes.

Ce même jour, la Commission des Affaires étrangères entend la suite du rapport de Jules Moch, sur le **projet de CED** (traité de Paris). L'ancien ministre socialiste critique les institutions de la Communauté. A son avis, le Conseil des ministres serait paralysé par la règle de l'unanimité dans tous les cas importants ; des questions essentielles échapperaient à l'Assemblée au profit du Commissariat, simple pouvoir administratif ; la Cour de justice n'aurait ni passé ni jurisprudence.

Dans les couloirs du Palais-Bourbon, on prête à Robert Schuman des propos sur **la charge financière de la CED** qui, en fait, ont été déformés. Le Secrétariat du Groupe informe la presse avec précision : après la mise en application du traité, l'Allemagne supporterait au départ une charge annuelle de 1.200 milliards de francs, justifiée par la construction de casernes et de dépôts, et la France une charge de 800 milliards (dans le cadre de la CED) ; ces chiffres seraient ensuite révisés et deviendraient proportionnels au nombre des divisions constituées (14 pour la France, 12 pour l'Allemagne).

COMBIEN DE MILLIARDS POUR L'ALLOCATION CHÔMAGE ?

Vendredi 12 février à partir de 14 heures 30, sous la présidence de **Maurice Lucas** (12^e réunion), le Groupe étudie le problème de la majoration de l'allocation de chômage. **Paul Bacon**, ministre du Travail, est présent.

C'est **François Reille-Soult** (Tarn) qui ouvre le débat en se référant à la proposition de la Commission du Travail ; fixer le montant de l'allocation de chômage en fonction du salaire minimum garanti et supprimer certaines restrictions en vigueur (le décret, paru le même jour, sur ce montant va moins loin).

Au moment où l'on fait un effort de productivité, qui entraînera temporairement un accroissement du chômage, expose-t-il, il serait nécessaire et juste de *majorer les secours aux chômeurs*. C'est l'intérêt à la fois de l'économie et de la paix sociale.

La discussion s'engage.

Paul Bacon, ministre du Travail.- Le texte proposé par la Commission entraînerait une dépense de 14 à 37 milliards de francs. Il est donc évident qu'Henri Ulver, secrétaire d'Etat au Budget, y opposerait la "loi des maxima".

Henri Lacaze, approuvé par **Jules Duquesne**.- Ne nous contentons pas d'un renvoi devant la Commission des Finances car ce serait l'enterrement du texte ; demandons la fixation d'une date précise pour la reprise du débat en séance publique.

Le Groupe se prononce pour un renvoi à quinzaine.

Paul Bacon en réponse à une question de **Jean Cayeux**.- Le texte présenté par Reille-Soult peut passer dans quinze jours à condition d'en réduire l'enveloppe financière de 2 ou 3 milliards.

Jean Cayeux.- Je fais observer que le montant de l'indemnité de chômage est du domaine réglementaire et non pas législatif.

François Reille-Soult.- Le texte en question ne fixe pas le montant de l'indemnité ; il le rattache au salaire minimum.

Lionel de Tinguy (Vendée).- Je ne vois pas comment la Commission des Finances pourrait trouver une solution à ce problème. Mieux vaut laisser le gouvernement opposer la loi des maxima.

Abbé Albert Gau (Aude).- Voilà qui ne règle en rien le problème social dû à l'accroissement du chômage...

Lionel de Tinguy.- Oui, d'autant que la disparition des entreprises marginales va aggraver encore ce mouvement. Il faut repenser la politique économique et résoudre les problèmes actuels dans le cadre régional, le plus approprié...

Abbé Albert Gau.- Je m'étonne que l'on s'apprête à rembourser des droits de douane à la sidérurgie pour un milliard de francs !

Lionel de Tinguy.- Cette mesure entre dans le cadre du Pool charbon-acier ; elle vise à permettre aux sidérurgistes français de soutenir la concurrence allemande.

Pierre Mouchet (Haute-Savoie).- Je m'étonne que l'on détaxe la margarine alors qu'il y a des surplus de produits laitiers.

FAUT-IL EXONERER DE CHARGES LES SOMMES VERSEES AU TITRE DE LA PARTICIPATION AUX BENEFICES ?

Sous la présidence de **Robert Lecourt**, le Groupe MRP délibère mardi 23 février à partir de 14 heures (13^e réunion) sur le projet de "dispositions d'ordre financier", lié au budget.

De ce texte, préparé par les services des Finances sous le contrôle du ministre, Edgar Faure, **Lionel de Tinguy** dit que sa complexité va contre les simplifications contenues dans le projet de réforme fiscale.

Une discussion s'ouvre sur un article additionnel proposé par **André Burlot** (Loir-et-Cher) et visant à exempter de l'impôt sur les salaires et de la cotisation à la Sécurité Sociale les sommes versées par un employeur à ses employés au titre de participation aux bénéfices. La Commission des Finances a repoussé ce texte par 21 voix contre 21.

Lionel de Tinguy.- J'ai voté contre ce texte parce qu'il ouvre une brèche dans les ressources de la Sécurité Sociale et du Trésor.

Jean Catrice (Nord).- J'approuve l'initiative de Burlot ; son texte précise que seront considérées comme bénéfiques distribués les sommes dépassant les salaires moyens de la profession ; les intérêts de la Sécurité Sociale sont donc sauvegardés.

Francine Lefebvre (Seine).- Pour l'employé, mieux vaut une augmentation du salaire, qui comptera pour la retraite.

Charles Viatte (Jura).- Je suis réservé : les salaires moyens iraient en diminuant.

Louis Siefert (Seine-Inférieure).- Une telle mesure serait pratiquement inapplicable. Elle exclut les malades, les salariés les plus défavorisés.

Fernand Bouxom (Seine).- Une entreprise qui fait assez de bénéfices pour en distribuer une partie à son personnel devrait augmenter ses salaires. Au surplus, quel est l'intérêt du texte Burlot pour les familles ?

Jean Catrice.- Je m'étonne de cette opposition à un texte qui permettrait une redistribution du profit.

André Burlot, à l'adresse de Bouxom.- Les bénéfiques, dans une entreprise, varient d'une année à l'autre et parfois ils sont nuls.

Maurice-René Simonnet (Drôme).- Il est bon de distribuer le profit aux travailleurs quand il y a du profit. Pour sauvegarder notre notion de salaire, maintenons la cotisation à la Sécurité Sociale.

André Burlot.- Avec une telle restriction, la mesure serait inopérante.

Roger Devémy (Saône-et-Loire).- La proposition Burlot est préférable au néant.

Germaine Poinso-Chapuis (Bouches-du-Rhône).- Je me rallie au texte Burlot. Sur le plan doctrinal, je fais des réserves, mais je pense qu'il faut obtenir des résultats concrets ; c'est ce qui nous manque le plus. Il est nécessaire de sortir du système actuel, qui est bloqué et qui devient oppressif, contrairement à notre but.

Francine Lefebvre.- Burlot accepte-t-il que le plan comptable soit à la disposition du comité d'entreprise ? Ce serait une garantie, indispensable.

Louis Siefert.- La bonne solution n'est pas encore trouvée.

Michel Mercier (Loir-et-Cher).- Je pense que le texte Burlot dégrèlerait les rémunérations en de nombreux endroits.

Le président met aux voix le texte Burlot : le Groupe l'adopte par 8 voix contre 7.

Jeudi 25 février, le groupe MRP tient sa 14^e réunion de l'année 1954, à partir de 14 heures, sous la présidence d'**Edouard Moisan**.

On y discute d'une "lettre rectificative" budgétaire de 10 milliards de francs pour le ministère de l'Education nationale ; ces crédits sont affectés exclusivement à des travaux.

Le même jour, au Palais du Luxembourg, le Groupe MRP du Conseil de la République élit son nouveau Bureau : président : **Alain Poher** en remplacement de Maurice Walker ; vice-présidents : **Pierre Boudet**, **Marcel Gatuung**, **Joseph Voyant** ; trésorier : **Yvon Razac**.

MARS 1954

LES EVÊQUES MALGACHES SONT FAVORABLES A L'INDEPENDANCE DE LA GRANDE ÎLE

La réunion du mardi 2 mars (15^e), à partir de 14 heures, est consacrée principalement à la situation à Madagascar, présentée par **Jonah Ranaivo**, élu dans la 1^{re} circonscription -2^e collège de Madagascar.

Né le 17 janvier 1908 à Vatomandry, il a été l'élève des écoles protestantes et a exercé la profession de chef-comptable.

Roger Duveau, avocat, élu député MRP du 1^{er} collège en novembre 1946, a quitté le MRP à la fin de la législature, en 1951, pour passer à l'UDSR.

La séance est présidée par **Robert Lecourt**.

-J'ai tenu parole, commence **Ranaivo**, en soutenant avec succès, en dépit de grosses difficultés matérielles et morales, la candidature de **Randretsa** à l'Assemblée de l'Union française.

L'opinion, à Madagascar, expose-t-il ensuite, est divisée entre les "radicaux" et leurs adversaires. Entre ces deux colosses, le MRP a peur de s'affirmer. Les radicaux jouent le conservatisme de la bourgeoisie.

Pour se défendre sur place, il a dû rechercher l'alliance des anti-radicaux, du RPF en particulier, un RPF malgache qui n'est pas l'équivalent du RPF métropolitain.

Il souhaite que des membres du MRP se rendent à Madagascar pour soutenir, par leur présence, leurs amis contre les radicaux.

Il a voté l'adresse au Général de Gaulle pour qu'il fasse son voyage dans l'île, afin de le jeter dans les jambes du parti radical. L'opération a réussi.

Il organise actuellement un cercle d'études dans le but de combattre partout, à Madagascar, le parti radical. Le RPF est d'accord.

Il évoque le Manifeste des évêques de Madagascar de novembre 1952, reconnaissant la légitimité des aspirations du peuple malgache à l'indépendance. Personnellement, il approuve les

principes posés dans ce texte, à la condition qu'ils soient placés dans le cadre de la République française.

Il note que le mot "indépendance" signifie chez certains Malgaches approbation de la révolte de 1947. C'est l'emploi de ce mot dont on peut faire grief aux évêques.

Le Haut-Commissaire de France, **M. Bargues**, qui avait pris connaissance de la déclaration des évêques dans les journaux, a répliqué à l'occasion d'une réception le 1^{er} janvier. **Jonah Ranaivo** lui a demandé de ne pas envenimer la crise ainsi ouverte entre le pouvoir temporel et le pouvoir spirituel, tous deux respectés par le peuple malgache. Déjà les "radicaux" voulaient faire diminuer les subventions aux écoles des missions catholiques...

Il fallait souhaiter l'apaisement. Malheureusement, un article du journal du vicariat apostolique a ravivé la querelle. L'évêque de Tananarive a jugé cet article inopportun.

Les évêques, en réalité, ont voulu gagner de vitesse les communistes dans leur propagande.

Enfin, la situation va en s'apaisant. Toutefois, des spéculateurs cherchent à tirer parti de cette crise.

L'orateur dit qu'il a des renseignements de bonne source sur le Vatican : celui-ci n'approuve pas entièrement le manifeste des évêques.

Les "radicaux" de Madagascar et l'UDSR (**Roger Duveau**) ont demandé à **Jacquinet**, ministre de la France d'outre-mer, de déplacer **Bargues**.

Robert Lecourt remercie **Ranaivo** de son exposé et rappelle que **Pierre-Henri Teitgen**, vice-président du Conseil, se préoccupe des problèmes d'outre-mer. Il précise qu'il a reçu une lettre optimiste, postée à **Konakry**, de **Joseph Dumas** sur les progrès réalisés en Afrique Noire (où il effectue un voyage à la tête d'une commission parlementaire d'enquête sur l'application du Code du Travail).

Une discussion s'engage.

Abbé Albert Gau.- J'estime que le manifeste des évêques malgaches est justifié.

Jonah Ranaivo.- J'approuve le sens profond du texte.

Maurice Walker (Nord), ex-président du Groupe MRP du Conseil de la République. - Je rappelle que le projet de loi relatif au financement de la réparation des dommages à Madagascar vient en discussion au Conseil de la République.

Jonah Ranaivo.- Je souhaite que le texte adopté en première lecture ne soit pas modifié. S'agissant des Malgaches emprisonnés, je souhaite l'apaisement et l'amnistie. L'affaire est complexe. L'amnistie accordée à l'une des catégories risque d'indisposer toutes les autres. Il y a eu de nombreuses libérations individuelles. Il ne reste que 1500 emprisonnés à l'heure actuelle. Le problème est de trouver les modalités de libération en faveur des condamnés à des peines inférieures à 15 ans ; l'amnistie viendrait après. Je travaille à le résoudre.

Ahmed Ait Ali (Alger).- Je remercie le MRP de se préoccuper de l'outre-mer. C'est nécessaire. En Algérie, le Parti radical se conduit en maître. Que le MRP soit actif ! Il est le seul à inspirer confiance aux populations.

LES EXPULSIONS DE LOCATAIRES, LES REQUISITIONS DE LOGEMENTS.

Jeudi 4 mars à partir de 14 heures, le Groupe MRP tient sa 16^e réunion de l'année sous la présidence d'**Henri Lacaze** (Tarn-et-Garonne).

On y traite d'abord du financement de l'allocation-vieillesse, pour lequel aucune proposition n'apparaît judicieuse. "Tous ces textes sont mauvais", dit **Lionel de Tinguy**. "Ils aggraveront la confusion de la législation actuelle ; il faut amener le Gouvernement à constater l'incohérence où nous nous enlisons", ajoute **Edouard Moisan**. Selon **Paul Bacon**, ministre du Travail, le Gouvernement prépare une modification fondamentale de la loi. "Les querelles actuelles sont mineures", dit-il.

Le Groupe en vient ensuite aux problèmes très sensibles des expulsions de locataires qui ne sont pas en règle avec leur contrat de location et des réquisitions de logements vacants.

Sur les expulsions, la Commission de la Justice a adopté deux rapports complémentaires : celui de Jean Minjoz, député socialiste du Doubs, et celui d'**Henri-Louis Grimaud**, député MRP de l'Isère et co-auteur, avec Pierre Dominjon, de la loi de 1948 relative à la réglementation des loyers.

Abbé Albert Gau.- J'apprécie le travail de notre ami Grimaud. Je considère toutefois que des expulsions sont nécessaires : des locataires riches se maintiennent alors qu'ils peuvent se loger ailleurs.

Henri Lacaze.- Le texte Minjoz permet au préfet d'éviter l'expulsion.

Georges Coudray (Ille-et-Vilaine).- Jusqu'ici les préfets n'ont pas exécuté les jugements d'expulsion, comme gardiens de l'ordre public. Le texte Minjoz n'aurait d'autre effet que de confirmer cet état de choses, qui a réduit à rien, dans les faits, les jugements des tribunaux. Le texte Grimaud n'aura d'ailleurs pas plus d'effet.

Francine Lefebvre (Seine).- Je suis favorable aux deux rapports ; il faut éviter les drames familiaux.

Jean Cayeux (Seine).- Il faut éviter aussi l'arbitraire des préfets.

Fernand Bouxom (Seine).- J'approuve les deux rapports ; ils ne briment pas le propriétaire, il faut occuper les locaux vides.

Michel Mercier (Loir-et-Cher).- Le texte Minjoz est imprécis : un locataire qui ne paye pas son loyer peut rester indéfiniment dans les lieux.

Edouard Moisan (Loire-Inférieure).- On peut craindre l'arbitraire de l'Administration dans la réquisition de locaux insuffisamment occupés.

Emile Halbout (Orne).- Oui, car il s'agit d'un véritable billet de logement ! Je crains que dans les campagnes des propriétaires ne fassent démolir leurs maisons secondaires pour éviter la réquisition.

.....
Francine Lefebvre.- Que dire des squatters courageux qui ne sont pas des locataires de bonne foi ?

Joseph Defos du Rau (Landes).- Les lois qu'on nous propose sont mauvaises ; elles démoliraient la loi de 1948, la seule valable.

Georges Coudray.- Il appartient au tribunal de juger les cas particuliers. Il y a des expulsions légitimes de locataires de bonne foi !

Jean Cayeux.- Il faut éviter les violations de domicile. Mieux vaudrait une majoration de la taxe sur les locaux insuffisamment occupés.

Edouard Moisan.- Pensons aussi au cas, fréquent, de la maison familiale construite au début du mariage, avec beaucoup de sacrifices et qui devient partiellement inoccupée par le vieux ménage au soir de sa vie. C'est le décor de toute une vie...

Robert Lecourt.- Avec les textes qui nous sont proposés, le locataire de mauvaise foi, qui ne paye pas son loyer, qui dégrade le logement, est sûr de rester dans les lieux. Il faudrait au moins imposer à l'occupant le respect de ses obligations. En ce qui concerne la réquisition, limitons-la aux locaux vacants.

Francine Lefebvre.- Oui !

INDOCHINE : LE GROUPE MRP RESTE PARTAGE ENTRE SES CONVICTIONS ET SON AMITIE POUR SES MINISTRES.

Nouveau débat sur l'Indochine le mardi 9 mars 1954, allongé sur deux réunions : l'une à 14 heures sous la présidence de **Robert Lecourt**, l'autre à 18 heures, présidée par **Henri Lacaze** (17^e et 18^e).

En séance publique, la discussion d'une série d'interpellations a commencé le 5 mars.

A la réunion du Groupe MRP, le sujet est introduit par **Pierre de Chevigné**, secrétaire d'Etat à la Guerre (le procès-verbal n'en dit pas plus).

André Monteil.- Je remercie de Chevigné pour son courage et sa sincérité. L'Administration vietnamienne est incapable de remplir son rôle dans les zones libérées. Les meilleurs éléments sont dans l'armée.

Pierre de Chevigné.- C'est exact.

André Monteil.- Le Vietnam veut l'indépendance totale hors de l'Union française. En compensation, que nous donne Buu Loc ? Rien. Pas même la paix. Allons-nous sacrifier l'Union française sans avoir même la paix ? Quelles en seront les conséquences en Tunisie et au Maroc ? Mieux vaudrait garder nos dernières cartes pour la prochaine conférence de Genève. Je ne vois pas plus de danger dans

une négociation directe que dans une négociation indirecte avec Ho Chi Minh. Peut-on espérer la cessation de l'aide chinoise ? Que coûte cette aide à la Chine ? Peu de chose. Elle est dosée. Le Vietminh se méfie d'une trop vaste intervention chinoise. La Conférence de Genève risque d'être décevante. On y parlera de tout, ce qui compliquera le problème indochinois. Nous pouvons voter un ordre du jour comme celui des socialistes. Des contacts prudents avec Ho Chi Minh ne sont pas à exclure.

André-François Mercier (Deux Sèvres).- La situation était plus grave en 1950. Actuellement, elle est plus favorable que l'an dernier. Il faut attendre que l'armée vietnamienne soit un outil puissant. On peut conserver le cadre de l'Union française. Des populations vietnamiennes attendent de nous leur libération. Elles ont faim. La solution est dans la volonté française.

Robert Buron.- Tout le monde considère que la Conférence de Paris avec Buu Loc est actuellement une folie. Que nous restera-t-il à lâcher à Genève ?

N.B. Après la démission, le 17 décembre 1953, de M. Van Tam, chef de gouvernement du Vietnam, l'empereur Bao Dai avait confié sa succession à son cousin, le prince Buu Loc, haut commissaire du Vietnam en France. Le nouveau gouvernement vietnamien était formé le 12 janvier 1954.

Max André, conseiller de l'Union française.- Les campagnes pacifistes en métropole ont-elles eu des conséquences sur le moral des troupes ?

Pierre de Chevigné.- Oui.

Max André.- La négociation directe avec Ho Chi Minh est impossible. La France ne peut pas abandonner ses amis. La conférence de Genève peut aboutir. La Chine a besoin de l'Occident pour obtenir à l'ONU le siège qu'a Formose.

Lionel de Tinguy.- Il faut être prudent.

Pierre Abelin (Vienne).- C'est avec la Chine qu'il faut négocier et non pas avec le Vietminh, qui ne représente pas grand-chose. Un départ de la France entraînerait l'occupation chinoise de l'Indochine.

Pierre de Chevigné.- Il appartient au Gouvernement de limiter les dégâts de la Conférence de Paris. Parlementairement, il faut manifester de la fermeté, surtout avant Genève. Ne votons pas un ordre du jour de lassitude. Ne céderons pas aujourd'hui ce que nous céderons peut-être à Genève en contrepartie de quelque chose d'avantageux. Ce n'est pas au Parlement de faire des concessions. Psychologiquement, mieux vaut la Conférence de Genève qu'une demande à Ho Chi Minh. La Chine a besoin de l'Occident. Elle est demanderesse.

André Monteil.- Oui mais si Genève échoue, il faudra parler avec Ho Chi Minh.

Robert Lecourt.- J'approuve de Chevigné. La Chine est prête à négocier. Elle le dit directement. L'ordre du jour doit être rédigé en vue d'aider le Gouvernement, donc être ferme. Pourquoi retirer du texte la référence à l'Union française ? Ce serait y renoncer a priori. Pourquoi ce geste gratuit ? Il faut un compromis entre les ordres du jour de Sesmaisons (ARS) et de Savary (socialiste).

Le Groupe donne son accord.

La seconde réunion, à 18 heures, présidée par Henri Lacaze, est consacrée à l'examen des ordres du jour déposés en vue de conclure le débat public ; avec divers amendements. Aux textes de Sesmaisons et de Savary s'ajoute un texte Mitterrand.

L'approbation de la prochaine Conférence de Genève, qui doit commencer le 26 avril, et la volonté du Gouvernement d'y rechercher la cessation du conflit ne posent pas problème.

Deux points "accrochent" : l'éventualité d'une trêve ou d'un cessez-le-feu (amendement Bouxom) et la référence à l'Union française, sur laquelle Monteil maintient qu'elle est inopportune. Teitgen combat l'amendement Bouxom : "Il est inutile et dangereux : réclamer ostensiblement un cessez-le-feu tout de suite le rend plus incertain." Le Groupe se prononce contre l'amendement par 22 voix contre 6.

L'ordre du jour final est signé par tous les groupes de la majorité (par Lecourt pour le MRP, par Delbos pour les radicaux, par Chaban-Delmas, Koenig et de Sesmaisons pour l'URAS et l'ARS, par Garet pour les Indépendants, par Pupat et Sourbet pour les Paysans).

Il est voté par 377 voix contre 235.

N.B. Le débat en séance publique, le 9 mars, est marqué par une curieuse déclaration de Pierre Mendès-France : "La Conférence de Genève n'est pas la route qui conduit vers un arrangement en Indochine ; c'est une habile manœuvre diplomatique tendant à travestir une politique qui mène à la prolongation de la guerre..."

Cette déclaration, approuvée par Daladier, suscite de vives répliques de la part de Georges Bidault, de René Mayer et du socialiste Boutbien.

Du 11 au 30 mars 1954, le Groupe MRP tient 10 réunions (de la 19^e à la 28^e) sous la présidence, successivement, de Duquesne, Bichet, Duquesne, Lecourt, Lacaze, Moisan, Lacaze, A-F. Mercier, Moisan.

Ces réunions sont consacrées à la suite des travaux législatifs engagés au cours des semaines précédentes, au budget de la Défense nationale et au projet de réforme fiscale, dont l'examen est organisé par Lionel de Tinguy.

Les procès-verbaux de ces dix réunions, réduits à quelques notes, sont inexploitablement.

Germaine Peyroles est réélue députée de la Seine-et-Oise dans une élection législative partielle le 14 mars. Elle l'emporte sur André Stil, rédacteur en chef de "l'Humanité".

Le 15 mars, **Robert Lecourt** est reçu à Matignon par Joseph Laniel, à qui il rappelle les promesses gouvernementales faites depuis septembre 1953 dans les domaines économique et social et au sujet de la CED.



MICHEL DEBATISSE

En 1946 – il a 16 ans -, il fait adhérer au MRP 14 habitants de son petit village de Palladuc, dans le Puy-de-Dôme

Thérèse Debatisse, veuve de Michel (voir notre n° 99, couverture et page 2), a participé au déjeuner annuel de l'Amicale le 24 novembre dernier. Preuve d'une longue et solide amitié que tous les présents ont ressentie avec joie.

Répondant à une suggestion du président de l'Amicale, qui a bien connu Michel, Thérèse nous a adressé le 19 janvier une lettre et quelques documents rappelant qu'en 1944, son futur époux, un adolescent de 15 ans s'engageait dans le MRP, faisait des adhérents et organisait des réunions.

Qui dit mieux ?

Chez Michel, la fibre "Démocrate chrétienne" apparaît dès l'adolescence (ce qui est très bouleversant). Elle est perçue dans ses propos, ses choix, son action tout au long de sa vie et il a toujours adhéré, dans les diverses étapes du MRP, à F.D., au CDS...

Vous-même, m'écrivez-vous, "avez- pu apprécier son action au sein de la Démocratie chrétienne européenne en tant que vice-président du PPE".

Lors de la rencontre-repas amicale de novembre dernier, je vous rappelais son adhésion au MRP dès la création de celui-ci, fin 44, Michel avait 15 ans et demi. Je vous adresse ci-jointes quelques pièces convaincantes : des photocopies de fiches d'adhérents de la section MRP de Palladuc de janvier 1946. Michel avait fait 14 adhésions dans sa petite commune. Avant d'y parvenir, il avait dû parcourir à pied ou à vélo chemins et cours pour expliquer, convaincre. Vous remarquerez que certains adhérents étaient nés en 1877, 1887, 1902, 1919, 1906. Mais comment Michel faisait-il déjà à 15-16 ans pour recueillir ces adhésions et cotisations ?

Sa foi, ses profondes convictions conduisaient son audace, sa détermination à agir.

Il m'avait dit lui-même devant ce dossier "MRP Palladuc-Section et département", (retrouvé dans des cartons au grenier), pensant particulièrement à ces familles, à leur parcours : "Mais comment ai-je fait ?

Autre document étonnant retrouvé par Thérèse Debatisse dans ses archives familiales, ce petit texte d'introduction, écrit par Michel et lu par lui à la réunion de la section MRP de Palladuc, le 31 décembre 1945, dans un café du bourg (Michel a 16 ans) :

Nous vous remercions d'avoir répondu nombreux à notre appel. Par ce geste, vous prouvez l'intérêt que vous apportez au Mouvement Républicain Populaire qui, même s'il a seulement environ un an, compte aujourd'hui à la Constituante autant de députés que le P.C ou le P.S. Cette montée rapide sur l'arène politique a étonné bon nombre de Français.

Pourtant elle s'explique par l'originalité de son programme à la fois hardie et révolutionnaire.

Hardie parce que jusqu'à ce jour aucun parti n'avait osé entreprendre la défense des réformes sociales pourtant indispensables à notre prospérité, que met aujourd'hui à exécution le MRP.

Révolutionnaire parce qu'il ne veut plus des vieilles querelles politiques qui ont marqué la troisième République ; il veut l'union de tous les Français appartenant à toutes les couches sociales du pays pour refaire dans la justice et la paix une France belle et forte ..."

MADELEINE PERROT (1910-2001)

Etudiante en philosophie, militante et élue MRP, engagée dans l'action politique, dans la pratique de la sociologie et de la psychologie et dans la réforme des structures sociales.

Nous avons reçu de Patrice Perrot, son fils, un article sur la vie et l'action civique de Madeleine Perrot, décédée en 2001. Nous l'en remercions et publions son texte très volontiers.

Madeleine Perrot, décédée le 21 septembre 2001, a été des tout premiers militants MRP de l'Isère. Née en 1910 dans une famille de la bourgeoisie valentinoise, elle se retrouve orpheline complète à 8 ans et sera élevée par son oncle paternel et sa jeune femme. Séduite par la philosophie, elle suit de 1929 à 1933 les cours de Jacques Maritain à l'Institut Catholique de Paris et prépare l'agrégation de philo, qu'elle ne passera pas. Dès cette époque, elle affirme son indépendance d'esprit et se forge des idées dynamiques sur l'engagement du chrétien dans le monde.

Peu avant Munich, elle épouse Jean Perrot, veuf avec une petite fille de 4 ans. Il est directeur commercial d'une petite entreprise grenobloise. En 39 naît un fils puis, en 41, une fille, qui mourra seize mois plus tard. L'occupant est là, italien d'abord puis allemand. Sollicité par un de ses ouvriers, Jean Perrot s'engage dans la Résistance, devient chef départemental Franc-tireur et tombe en nombre 43 sous les balles de la Gestapo, lors de la "Saint-Barthélemy grenobloise". Madeleine se réfugie à Paris chez son oncle.

A la Libération, des amis de la Résistance lui font connaître le MRP ("il y a donc eu des catholiques dans la Résistance !") et elle sera de toutes les campagnes électorales de la jeune Quatrième, au rythme de deux réunions publiques par jour ! Il faut élire la première Assemblée Constituante (21/10/45), puis la deuxième (2/6/46), la première Assemblée Législative (10/11/46) et les premiers Conseils municipaux (septembre 47). Elue, elle sera conseillère municipale de Grenoble de 47 à 65.

Parallèlement à son engagement politique, elle cherche un emploi. Des amis de la Résistance la mettent en contact avec "Economie et Humanisme", fondé en 42 par le Père Louis-Joseph Lebret, dominicain. Soutenue par une équipe d'ingénieurs catholiques qui lui assure de quoi vivre, elle ouvre un "Centre d'Etude des Complexes Sociaux". Après un stage de trois mois animé par le Père Lebret, au cours duquel elle apprend le métier, elle se lance dans une série d'enquêtes socio-démographiques sur Grenoble et le département de l'Isère, travaillant sans exclusive pour la Ville, le diocèse, un syndicat, le Comité d'expansion économique de l'Isère ou

l'Office HLM. Entrée au CNRS, elle passe une thèse en 61 et entre à l'Institut de Psychologie de Grenoble pour former les étudiants à la technique de l'enquête (depuis le choix du sujet, l'élaboration du questionnaire et les entretiens avec les personnes cibles, jusqu'à l'exploitation – en particulier graphique –, des résultats).

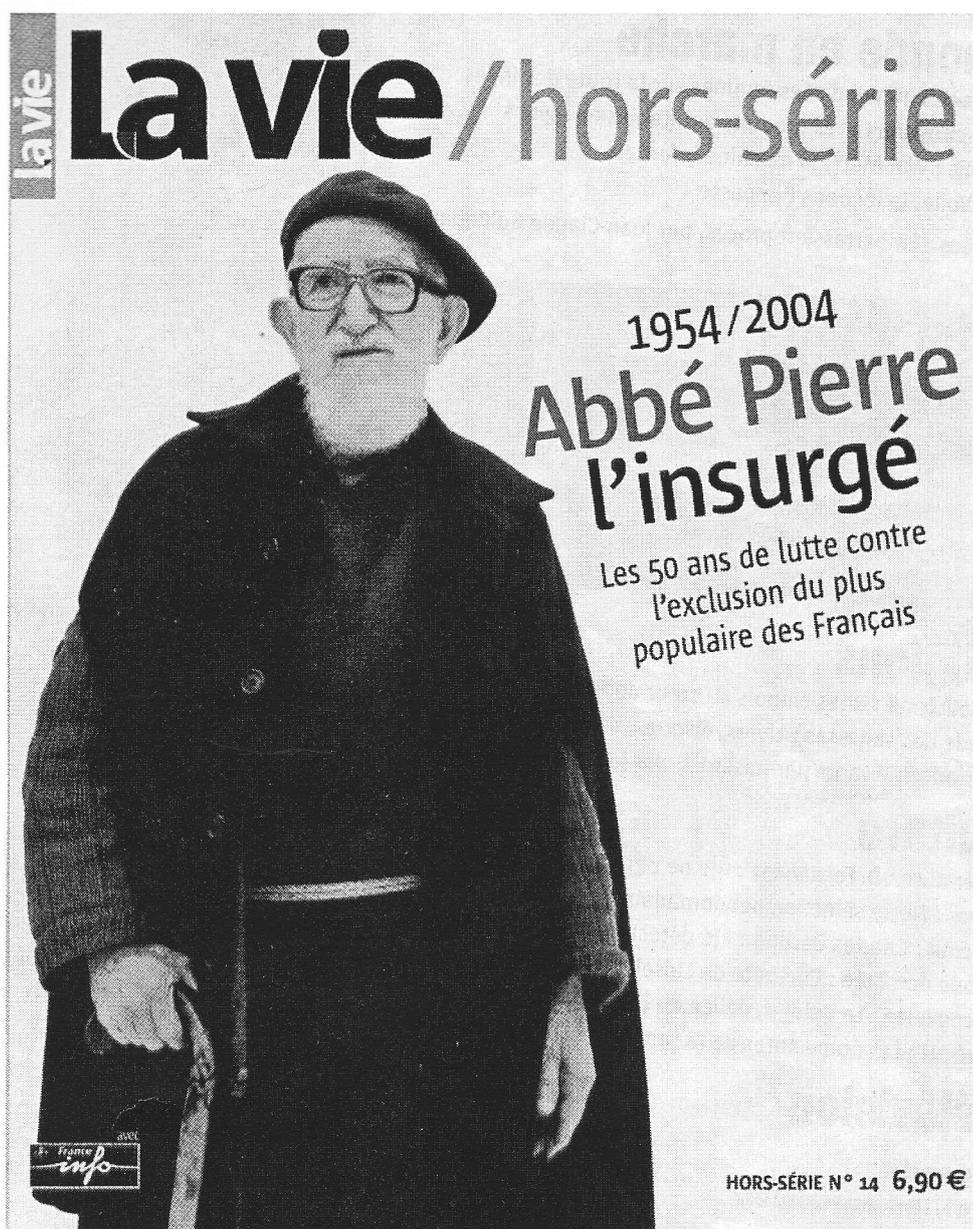
En 1975, elle part en retraite dans le village de ses ancêtres dauphinois et y reprend du service comme premier adjoint de 83 à 89. Femme de fort caractère et de grande foi, elle a su mener sa vie dans une cohérence permanente entre ses différentes activités, mettant ses compétences professionnelles au service de la collectivité. Sous l'influence de Maritain puis du Père Lebreton – rédacteur en 1967 de l'encyclique "Populorum Progressio" –, elle avait compris qu'il est essentiel d'agir en amont sur les structures, plutôt que de "faire du social" en aval, ce qui n'excluait pas de nombreux dépannages et démarches au profit des petits et des pauvres.

Patrice Perrot

L'ABBE PIERRE DEPUTE

"La Vie vient de publier en janvier un numéro hors série (n°14) consacré à l'abbé Pierre.

Parmi les 62 pages de textes, de photos et de dessins d'humour qui constituent cet ouvrage, 5 sont consacrées à son "expérience" de député, de 1945 à 1951.



"Le MRP vous parle !". Directeur de la publication : Jacques Mallet.
Commission paritaire de la presse : n° A-65-465
Imprimerie Simédiat Tél : 01 42 36 08 15

Créé il y a 60 ans, le MRP avait une âme !

"Nous sommes de ceux qui, il y a 2000 ans, ont fait la plus grande révolution du monde." **Gilbert Dru**, au début de 1944 (1).

"L'effort le plus persévérant doit être tenté pour intéresser dès le départ des non-chrétiens, des hommes de gauche et d'extrême-gauche, gardant toute leur volonté révolutionnaire mais reconnaissant le primat de la liberté en même temps que celui de la justice." **Roger Radisson**, en avril 1944 (2).

"Nous voulons une Révolution qui permettra avant tout une élévation morale et spirituelle de l'ensemble des hommes, ... qui fera de la démocratie politique et sociale une pleine réalité ..." **Manifeste du MRP** adopté lors de son congrès constitutif à Paris le 26 novembre 1944.

"Nous n'allons pas au peuple, non, nous sommes le peuple !" **Marc Sangnier**, dans son discours de clôture au congrès constitutif de novembre 1944.

"Vous êtes non pas des capitalistes mais l'un des rares capitaux qui restent à la France, un grand capital, une grande richesse ; le cœur d'un homme vaut tout l'or d'un pays." **Georges Bidault**, devant le deuxième congrès national du MRP, à Paris, du 13 au 16 décembre 1945.

"Il s'agit essentiellement de libérer l'homme de la tyrannie de l'argent. Il faut une rupture avec le système capitaliste." **Albert Gortais** dans son rapport devant le troisième congrès national du MRP, à Paris, le 14 mai 1947. (3)

Ouvrant la campagne électorale des législatives du 17 juin 1951 dès le 1^{er} mai, dans un meeting à Bagatelle, au Bois de Boulogne, de Gaulle donne rendez-vous à ses partisans, pour fêter la victoire du RPF, sur les Champs-Élysées. Au septième congrès national du MRP, à Lyon, du 3 au 7 mai, **Pierre-Henri Teitgen** soulève l'enthousiasme des militants avec cette réplique: "Nous n'irons pas au Bois, les lauriers sont coupés !"

Au dixième congrès national du MRP, à Lille, du 27 au 30 mai 1954 **Etienne Borne** présente un rapport sur les dix premières années du Mouvement :

"1944-1954 : alors une grande espérance révolutionnaire, aujourd'hui la chute dans la routine et l'impuissance ; alors une ardente volonté de progrès social ; aujourd'hui le retour au pouvoir des idées et des hommes d'un conservatisme mal déguisé aux couleurs de la modération... D'où la question qui nous est posée : quand le MRP est-il lui-même, au temps où il prêche l'espérance ou au temps où il prêche la résignation à la retombée de l'espérance ? ... Sans cette situation révolutionnaire (1944), le MRP ne serait jamais né, car seuls pouvaient alors s'affirmer ceux qui avaient en tête assez d'idées et de valeurs pour penser un avenir neuf, c'est-à-dire en fait les marxistes et les démocrates d'inspiration chrétienne... Nous avons trop lié les deux thèmes de la Révolution par la loi et de la fidélité au général de Gaulle. Cette erreur de jugement a beau être une erreur noble et s'expliquer aussi par ce qu'il entre d'honneur dans notre conception de la vie publique, elle nous a empêchés presque dès le départ de jouer un jeu qui fût véritablement notre jeu. Dans ces conditions la pente des choses va au conservatisme. La droite sous toutes ses formes – bourgeoise ou révolutionnaire – a toujours profité de la désaffection publique pour la politique ... Ce que nous avons réalisé ne définit pas exactement notre vrai visage. Nous sentons en nous des forces encore inemployées, de l'élan pour aller plus loin. Cet appel intérieur ne trompe pas. L'écriture dit que les peuples meurent s'ils n'ont pas de rêves ..."

(1) Cité par Jean-Marie Domenach dans "Gilbert Dru, un chrétien résistant", de Bernard Compte, J.M. Domenach, Christian Rendu et Denise Rendu, page 160, Editions Beauchesne, 1998.

(2) Cité par J.M. Domenach dans son "Gilbert Dru, celui qui croyait au ciel", page 117, Editions Elf, 1947, Roger Radisson et Francis Chirat étaient les deux principaux compagnons de Gilbert Dru dans la Résistance.

(3) Albert Gortais, secrétaire général adjoint du MRP, était chargé des questions doctrinales. Son rapport de 1947 a été publié par la Société d'éditions républicaines populaires, 2^e trimestre 1947 (la citation ci-dessus se trouve à la page 9).

